



Discours académiques

Montesquieu

LU AVEC [LIREGRATUITEMENT.COM](https://liregratuitement.com)

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

DISCOURS DE RÉCEPTION A L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE BORDEAUX

Les sages de l'antiquité recevaient leurs disciples sans examen et sans choix : ils croyaient que la sagesse devait être commune à tous les hommes, comme la raison, et que, pour être philosophe, c'était assez d'avoir du goût pour la philosophie.

Je me trouve parmi vous, messieurs, moi qui n'ai rien qui puisse m'en approcher que quelque attachement pour l'étude, et quelque goût pour les belles-lettres. S'il suffisait, pour obtenir cette faveur, d'en connaître parfaitement le prix, et d'avoir pour vous de l'estime et de l'admiration, je pourrais me flatter d'en être digne, et je me comparerais à ce Troyen qui mérita la protection d'une déesse, seulement parce qu'il la trouva belle.

Oui, messieurs, je regarde votre académie comme l'ornement de nos provinces ; je regarde son établissement comme ces naissances heureuses où les intelligences du ciel président toujours.

On avait vu jusqu'ici les sciences non pas négligées, mais méprisées, le goût entièrement corrompu, les belles-lettres ensevelies dans l'obscurité, et les muses étrangères dans la patrie des Paulin et des Ausone.

Nous nous trompions de croire que nous fussions connus chez nos voisins par la vivacité de notre esprit ; ce n'était sans doute que par la barbarie de notre langage.

Oui, messieurs, il a été un temps où ceux qui s'attachaient à l'étude étaient regardés comme des gens singuliers, qui n'étaient point faits comme les autres hommes. Il a été un temps où il y avait du ridicule et de l'affectation à se dégager des préjugés du peuple, et où chacun regardait son aveuglement comme une maladie qui lui était chère, et dont il était dangereux de guérir.

Dans un temps si critique pour les savants, on n'était point impunément plus éclairé que les autres : si quelqu'un entreprenait de sortir de cette sphère étroite qui borne les connaissances des hommes, une infinité d'insectes qui s'élevaient aussitôt formaient un nuage pour l'obscurcir ; ceux même qui l'estimaient eu secret se révoltaient en public, et ne pouvaient lui pardonner l'affront qu'il leur faisait de ne pas leur ressembler.

Il n'appartenait qu'à vous de faire cesser ce règne ou plutôt cette tyrannie de l'ignorance : vous l'avez fait, messieurs ; cette terre où nous vivons n'est plus si aride ; les lauriers y croissent heureusement ; on en vient cueillir de toutes parts : les savants de tous les pays vous demandent des couronnes :

Manibus date lilia plenis 1.

C'est assez pour vous que cette académie vous doive et sa naissance et ses progrès ; je la regarde moins comme une compagnie qui doit perfectionner les sciences que comme un grand trophée élevé à votre gloire : il me semble que j'entends dire à chacun de vous ces paroles du poète lyrique :

Exegi monumentum ære perennius 2.

Nous avons été animés à cette grande entreprise par cet illustre protecteur dont le génie puissant veille sur nous 3. Nous

l'avons vu quitter les délices de la cour, et faire sentir sa présence jusqu'au fond de nos provinces. C'est ainsi que la fable nous représente ces dieux bienfaisants qui du séjour du ciel descendaient sur la terre pour polir des peuples sauvages, et faire fleurir parmi eux les sciences et les arts.

Oserai-je vous dire, messieurs, ce que la modestie m'a fait taire jusqu'ici ? Quand je vis votre académie naissante s'élever si heureusement, je sentis une joie secrète ; et, soit qu'un instinct flatteur semblât me présager ce qui m'arrive aujourd'hui, soit qu'un sentiment d'amour-propre me le fit espérer, je regardai toujours les lettres de votre établissement comme des titres de ma famille.

Lié avec plusieurs d'entre vous par les charmes de l'amitié, j'espérai qu'un jour je pourrais entrer avec eux dans un nouvel engagement, et leur être uni par le commerce des lettres, puisque je l'étais déjà par le lien le plus fort qui fût parmi les hommes. Et, si ce que dit un des plus enjoués de nos poètes n'est point un paradoxe, qu'il faut avoir du génie pour être honnête homme, ne pouvais-je pas croire que le cœur qu'ils avaient reçu leur serait un garant de mon esprit ?

J'éprouve aujourd'hui, messieurs, que je ne m'étais point trop flatté ; et, soit que vous m'ayez fait justice, soit que j'aie séduit mes juges, je suis également content de moi-même : le public va s'aveugler sur votre choix ; il ne regardera plus sur ma tête que les mains savantes qui me couronnent.

DISCOURS PRONONCÉ A LA RENTRÉE DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX

Ceux qui ne sont pas instruits de nos obligations et de nos devoirs regardent nos exercices comme des amusements que nous nous procurons, et se font une idée riante de nos peines même et de nos travaux.

Ils croient que nous ne prenons de la philosophie que ce qu'elle a d'agréable ; que nous laissons les épines pour ne cueillir que les fleurs ; que nous ne cultivons notre esprit que pour le mieux faire servir aux délices du cœur : qu'exempts, à la vérité, de passions vives qui ébranlent trop l'âme, nous nous livrons à une autre qui nous en dédommage, et qui n'est pas moins délicate, quoiqu'elle ne soit point sensuelle.

Mais il s'en faut bien que nous soyons dans une situation si heureuse : les sciences les plus abstraites sont l'objet de l'académie ; elle embrasse cet infini qui se rencontre partout dans la physique et l'astronomie ; elle s'attache à l'intelligence des courbes, réservée jusqu'ici à la suprême intelligence, elle entre dans le dédale de l'anatomie et les mystères de la chimie ; elle réforme les erreurs de la médecine, cette parque cruelle qui tranche tant de jours, cette science en même temps si étendue et si bornée ; on y attaque enfin la vérité par l'endroit le plus fort, et on la cherche dans les ténèbres les plus épaisses où elle puisse se retirer.

Aussi, messieurs, si l'on n'était animé d'un beau zèle pour l'honneur et la perfection des sciences, il n'y a personne parmi nous qui ne regardât le titre d'académicien comme un titre oné-

reux, et ces sciences mêmes auxquelles nous nous appliquons, comme un moyen plus propre à nous tourmenter qu'à nous instruire. Un travail souvent inutile ; des systèmes presque aussitôt renversés qu'établis ; le désespoir de trouver ses espérances trompées ; une lassitude continuelle à courir après une vérité qui fuit ; cette émulation qui exerce, et ne règne pas avec moins d'empire sur les âmes des philosophes, que la basse jalousie sur les âmes vulgaires ; ces longues méditations où l'âme se replie sur elle-même, et s'enchaîne sur un objet ; ces nuits passées dans les veilles, les jours qui leur succèdent dans les sueurs : vous reconnaissez là, messieurs, la vie des gens de lettres.

Non, il ne faut pas croire que la place que nous occupons soit un lieu de tranquillité ; nous n'acquérons par nos travaux que le droit de travailler davantage. Il n'y a que les dieux qui aient le privilège de se reposer sur le Parnasse : les mortels n'y sont jamais fixes et tranquilles, et s'ils ne montent pas, ils descendent toujours.

Quelques anciens nous disent qu'Hercule n'était point un conquérant, mais un sage qui avait purgé la philosophie des préjugés, ces véritables monstres de l'esprit : ses travaux étonnèrent la postérité, qui les compara à (a) ceux des héros les plus infatigables.

Il semble que la fable nous représentait la vérité sous le symbole de ce Protée qui se cachait sous mille figures et sous mille apparences trompeuses 4.

Il faut la chercher dans l'obscurité même dont elle se couvre, il faut la prendre, il faut l'embrasser, il faut la saisir 5.

Mais, messieurs, qu'il y a de difficultés dans cette recherche ! car enfin ce n'est pas assez pour nous de donner une vérité, il faut qu'elle soit nouvelle : nous faisons peu de cas de ces fleurs que le temps a fanées ; nous mépriserions parmi nous un Patrocle qui viendrait se couvrir des armes d'Achille ; nous rougirions de redire toujours ce que tant d'autres auraient dit avant nous, comme ces vains échos que l'on entend dans les campagnes ; nous aurions honte de porter à l'académie les observations des autres, semblables à ces fleuves qui portent à la mer tant d'eaux qui ne viennent pas de leurs sources. Cependant les découvertes sont devenues bien rares ; il semble qu'il y ait une espèce d'épuisement et dans les observations et dans les observateurs. On dirait que la nature a fait comme ces vierges qui conservent longtemps ce qu'elles ont de plus précieux, et se laissent ravir en un moment ce même trésor qu'elles ont conservé avec tant de soin et défendu avec tant de constance. Après s'être cachée pendant tant d'années, elle se montra tout à coup dans le siècle passé ; moment bien favorable pour les savants d'alors, qui virent ce que personne avant eux n'avait vu. On fit dans ce siècle tant de découvertes, qu'on peut le regarder non-seulement comme le plus florissant, mais encore comme le premier âge de la philosophie, qui, dans les siècles précédents, n'était pas même dans son enfance : c'est alors qu'on mit au jour ces systèmes, qu'on développa ces principes, qu'on découvrit ces méthodes si fécondes et si générales. Nous ne travaillons plus que d'après ces grands philosophes ; il semble que les découvertes d'à présent ne soient qu'un hommage que nous leur rendons, et un humble aveu que nous tenons tout d'eux : nous sommes presque réduits à pleurer, comme Alexandre, de ce que nos pères ont tout fait, et n'ont rien laissé à notre gloire.

C'est ainsi que ceux qui découvrirent un nouveau monde dans le siècle passé, s'emparèrent des mines et des richesses qui y étaient conservées depuis si longtemps, et ne laissèrent à leurs successeurs que des forêts à découvrir, et des sauvages à reconnaître.

Cependant, messieurs, ne perdons point courage : que savons-nous ce qui nous est réservé ? peut-être y a-t-il encore mille secrets cachés : quand les géographes sont parvenus au terme de leurs connaissances, ils placent dans leurs cartes des mers immenses et des climats sauvages ; mais peut-être que dans ces mers et dans ces climats il y a encore plus de richesses que nous n'en avons.

Qu'on se défasse surtout de ce préjugé, que la province n'est point en état de perfectionner les sciences, et que ce n'est que dans les capitales que les académies peuvent fleurir. Ce n'est pas du moins l'idée que nous en ont donnée les poètes, qui semblent n'avoir placé les muses dans les lieux écartés et le silence des bois, que pour nous faire sentir que ces divinités tranquilles se plaisent rarement dans le bruit et le tumulte de la capitale d'un grand empire.

Ces grands hommes dont on veut nous empêcher de suivre les traces ont-ils d'autres yeux que nous 6 ? ont-ils d'autres terres à considérer 7 ? sont-ils dans des contrées plus heureuses 8 ? ont-ils une lumière particulière pour les éclairer 9 ? la mer aurait-elle moins d'abîmes pour eux 10 ? la nature enfin est-elle leur mère ou notre marâtre pour se dérober plutôt à nos recherches qu'aux leurs ? Nous avons été souvent lassés par les difficultés 11 ; mais ce sont les difficultés mêmes qui doivent nous encourager. Nous devons être animés par l'exemple du protecteur qui préside ici

12 ; nous en aurons bientôt un plus grand à suivre ; notre jeune monarque 13 favorise les muses, et elles auront soin de sa gloire.

Ignemque, horribilemque feram, fluviumque liquentum

VIRG., Georg.,IV, v. 441-442.

Tanto, nate, magis contende tenacia vincla.

VIRG., Georg.,IV, v. 411-412.

OVID., Metam.,lib. I, v. 626.

VIRG., Georg.,lib. II, v. 512.

Fortunatorum nemorum, sedesque beatas

VIRG., Æneid.,lib. VI, v. 637-638.

Ibid, 641

OVID., Metam.,XIII, v. 449.

Moliri.

VIRG., Æneid.,lib. II, v. 108-109.

q

DISCOURS SUR LA CAUSE DE L'ÉCHO

Le jour de la naissance d'Auguste il naquit un laurier dans le palais, des branches duquel on couronnait ceux qui avaient mérité l'honneur du triomphe.

Il est né, messieurs, des lauriers avec cette académie, et elle s'en

sert pour faire des couronnes aux savants qui ont triomphé des savants. Il n'est point de climat si reculé d'où l'on ne brigue ses suffrages : dépositaire de la réputation, dispensatrice de la gloire, elle trouve du plaisir à consoler les philosophes de leurs veilles, et à les venger, pour ainsi dire, de l'injustice de leur siècle et de la jalousie des petits esprits.

Les dieux de la fable dispensaient différemment leurs faveurs aux mortels : ils accordaient aux âmes vulgaires une longue vie, des plaisirs, des richesses ; les pluies et les rosées étaient les récompenses des enfants de la terre : mais aux âmes plus grandes et plus belles ils réservaient la gloire, comme le seul présent digne d'elles.

C'est pour cette gloire que tant de beaux génies ont travaillé, et c'est pour vaincre, et vaincre par l'esprit, cette partie de nous-mêmes la plus céleste et la plus divine.

Qu'un triomphe si personnel a de quoi flatter ! On a vu de grands hommes, uniquement touchés des succès qu'ils devaient à leurs vertus, regarder comme étrangères toutes les faveurs de la fortune. On en a vu, tout couverts des lauriers de Mars, jaloux de ceux d'Apollon, disputer la gloire d'un poète et d'un orateur :

Tantus amor laudum, tantæ est victoria curæ 14.

Lorsque ce grand cardinal 15, à qui une illustre académie doit son institution, eut vu l'autorité royale affermie, les ennemis de la France consternés, et les sujets du roi rentrés dans l'obéissance, qui n'eût pensé que ce grand homme était content de lui-même ? Non : pendant qu'il était au plus haut point de sa fortune, il y avait dans Paris, au fond d'un cabinet obscur, un rival secret de sa gloire ; il trouva dans Corneille un nouveau rebelle

qu'il ne put soumettre. C'était assez qu'il eût à soutenir la supériorité d'un autre génie ; et il n'en fallut pas davantage pour lui faire perdre le goût d'un grand ministère qui devait faire l'admiration des siècles à venir.

Quelle doit donc être la satisfaction de celui qui, vainqueur de tous ses rivaux, se trouve aujourd'hui couronné par vos mains !

Le sujet proposé était plus difficile à traiter qu'il ne paraît d'abord : c'est en vain qu'on prétendrait réussir dans l'explication de l'écho, c'est-à-dire du son réfléchi, si l'on n'a une parfaite connaissance du son direct ; c'est encore en vain que l'on irait chercher du secours chez les anciens, aussi malheureux sans doute dans leurs hypothèses que les poètes dans leurs fictions, qui attribuèrent l'effet de l'écho aux malheurs d'une nymphe causeuse, que Junon irritée changea en voix, pour avoir amusé sa jalousie, et par la longueur de ses contes (artifice de tous les temps), l'avoir empêchée de surprendre Jupiter dans les bras de ses maîtresses.

Tous les philosophes conviennent généralement que la cause de l'écho doit être attribuée à la réflexion des sons, ou de cet air qui, frappé par le corps sonore, va ébranler l'organe de l'ouïe ; mais s'ils conviennent en ce point, on peut dire qu'ils ne vont pas longtemps de compagnie, que les détails gâtent tout, et qu'ils s'accordent bien moins dans les choses qu'ils entendent, que dans celles qu'ils n'entendent pas.

Et premièrement, si, cherchant la nature du son direct, on leur demande de quelle manière l'air est poussé par le corps sonore, les uns diront que c'est par un mouvement d'ondulation, et ne manqueront pas d'alléguer l'analogie de ces ondes avec celles qui

sont produites dans l'eau par une pierre qu'on y jette ; mais les autres, à qui cette comparaison paraît suspecte, commenceront dès ce moment à faire secte à part ; et on les ferait plutôt renoncer au titre de philosophe que de leur faire passer l'existence de ces ondes dans un corps fluide, tel que l'air, qui ne fait point, comme l'eau, une surface plane et étendue sur un fond ; sans compter que, dans ce système, on devrait, disent-ils, entendre plusieurs fois le même coup de cloche, puisque la même impression forme plusieurs cercles et plusieurs ondulations.

Ils aiment donc mieux admettre des rayons directs qui vont, sans se détourner, de la bouche de celui qui parle, à l'oreille de celui qui entend ; il suffit que l'air soit pressé par le ressort du corps sonore, pour que cette action se communique.

Que si, considérant le son par rapport à la vitesse, on demande à tous ces philosophes pourquoi il va toujours également vite, soit qu'il soit grand, soit qu'il soit faible ; et pourquoi un canon qui est à cent soixante et onze toises de nous, demeurant une seconde à se faire entendre, tout autre bruit, quelque faible qu'il soit, ne va pas moins vite ; on trouvera le moyen de se faire respecter, et on les obligera, ou à avouer qu'ils en ignorent la raison, ou du moins on les réduira à entrer dans de grands raisonnements, ce qui est précisément la même chose.

Que si l'on entre plus avant en matière, et qu'on vienne à les interroger sur la cause de l'écho, le vulgaire répondra d'abord que la réflexion suffit ; et on verra d'un autre côté un seul homme qui répond qu'elle ne suffit pas. Peut-être goûtera-t-on ses raisons, surtout si on peut se défaire de ce préjugé, un contre tous.

Or, de ceux qui n'admettent que la réflexion seule, les uns diront que toutes sortes de réflexions produisent des échos, et en admettront autant que de sons réfléchis. Les murailles d'une chambre, disent-ils, feraient entendre un écho, si elles n'étaient trop proches de nous, et ne nous envoyaient le son réfléchi dans le même instant que notre oreille est frappée par le son direct. Selon eux, tout est rempli d'écho : Jovis omnia plena¹⁶. Vous diriez que comme Heraclite, ils admettent un concert et une harmonie dans l'univers, qu'une longue habitude nous dérobe ; d'autant mieux que, la réflexion étant souvent dirigée vers des lieux différents de celui où se produit le son, parce qu'elle se fait toujours par un angle égal à celui d'incidence, il arrive souvent que l'écho ne rend point les sons à celui qui les envoie : cette nymphe ne répond pas toujours à celui qui lui parle ; il y a des occasions où sa voix est méconnue de ceux mêmes qui l'entendent ; ce qui pourrait peut-être servir à faire cesser bien du merveilleux, et à rendre raison de ces voix entendues en l'air, que Rome, cette ville des sept montagnes, mettait si souvent au nombre des prodiges¹⁷.

Mais les autres, qui ne craient pas la nature si libérale, veulent des lieux et des situations particulières ; ce qui fait qu'ils varient infiniment et dans la disposition de ces lieux, et dans la manière dont se font les réflexions à cet égard.

Avec tout ceci on n'est pas fort avancé dans la connaissance de la cause de l'écho. Mais enfin un philosophe est venu, qui, ayant étudié la nature dans sa simplicité, a été plus loin que les autres : les découvertes admirables de nos jours sur la dioptrique et la catoptrique ont été comme le fil d'Ariadne, qui l'a conduit dans l'explication de ce phénomène des sons. Chose admirable ! il y a

une image des sons, comme il y a une image des objets aperçus : cette image est formée par la réunion des rayons sonores, comme dans l'optique l'image est formée par la réunion des rayons visuels. On jugera sans doute, par la lecture qui va se faire, que l'académie n'a pu se refuser à l'auteur de cette découverte 18, et qu'il mérite de jouir de ses suffrages, et de la libéralité du protecteur.

Cependant je ne puis passer ici une difficulté commune à tous les systèmes, et qui, dans la satisfaction où nous étions d'avoir contribué à donner quelque jour à un endroit des plus obscurs de la physique, n'a pas laissé que de nous humilier. On comprend aisément que l'air qui a déjà produit un son, rencontrant un rocher un peu éloigné, est réfléchi vers celui qui parle, et reproduit un nouveau son, ou un écho ; mais d'où vient que l'écho répète précisément la même parole, et du même ton qu'elle a été prononcée ? comment n'est-il pas tantôt plus aigu, tantôt plus grave ? comment la surface raboteuse des rochers, ou autres corps réfléchissants, ne change-t-elle rien au mouvement que l'air a déjà reçu pour produire le son direct ? Je sens la difficulté, et plus encore mon impuissance de la résoudre.

Spreta vox de cœlo emissa. (Ibidem, lib. V, cap. XXXII.)

Templo sospitæ Junonis nocte ingentem strepitum exortum. (Ibidem, lib. XXXI, cap. XII.)

Silentio proximæ noctis ex sylva Arsia ingentem editam vocem. (Ibidem, lib. II, cap. VII.)

Cantusque feruntur

Auditi, sanctis et verba minacia lucis.

DISCOURS SUR L'USAGE DES GLANDES RÉNALES

On a dit ingénieusement que les recherches anatomiques sont une hymne merveilleuse à la louange du Créateur. C'est en vain que le libertin voudrait révoquer en doute une Divinité qu'il craint, il est lui-même la plus forte preuve de son existence ; il ne peut faire la moindre attention sur son individu qui ne soit un argument qui l'afflige. *Hæret lateri lethalis arundo*¹⁹.

La plupart des choses ne paraissent extraordinaires que parce qu'elles ne sont point connues ; le merveilleux tombe presque toujours à mesure qu'on s'en approche ; on a pitié de soi-même ; on a honte d'avoir admiré. Il n'en est pas de même du corps humain : le philosophe s'étonne, et trouve l'immense grandeur de Dieu dans l'action d'un muscle, comme dans le débrouillement du chaos.

Lorsqu'on étudie le corps humain, et qu'on se rend familières les lois immuables qui s'observent dans ce petit empire ; quand on considère ce nombre infini de parties qui travaillent toutes pour le bien commun, ces esprits animaux si impérieux et si obéissants, ces mouvements si soumis et quelquefois si libres, cette volonté qui commande en reine et obéit en esclave ; ces périodes si réglées, cette machine si simple dans son action et si composée dans ses ressorts, cette réparation continuelle de force

et de vie, ce merveilleux de la reproduction et de la génération, toujours de nouveaux secours à de nouveaux besoins : quelles grandes idées de sagesse et d'économie !

Dans ce nombre prodigieux de parties, de veines, d'artères, de vaisseaux lymphatiques, de cartilages, de tendons, de muscles, de glandes, on ne saurait croire qu'il y ait rien d'inutile ; tout concourt pour le bien du sujet animé ; et s'il y a quelque partie dont nous ignorions l'usage, nous devons avec une noble inquiétude chercher à le découvrir.

C'est ce qui avait porté l'académie à choisir pour sujet l'usage des glandes rénales ou capsules atrabillaires, et à encourager les savants à travailler sur une matière qui, malgré les recherches de tant d'auteurs, était encore toute neuve, et semblait avoir été jusqu'ici plutôt l'objet de leur désespoir que de leurs connaissances.

Je ne ferai point ici une description exacte de ces glandes, à moins de dire ce que tant d'auteurs ont déjà dit : tout le monde sait qu'elles sont placées un peu au-dessus des reins, entre les émulgentes et les troncs de la veine cave et de la grande artère. Si l'on veut voir des gens bien peu d'accord, on n'a qu'à lire les auteurs qui ont traité de leur usage ; elles ont produit une diversité d'opinions qui est un argument presque certain de leur fausseté : dans cette confusion chacun avait sa langue, et l'ouvrage resta imparfait.

Les premiers qui en ont parlé les ont faites d'une condition bien subalterne ; et sans leur vouloir permettre aucun rôle dans l'économie animale, ils ont cru qu'elles ne servaient qu'à appuyer différentes parties circonvoisines : les uns ont pensé qu'elles avaient été mises là pour soutenir le ventricule, qui aurait trop

porté sur les émulgentes ; d'autres, pour affermir le plexus nerveux qui les touche : préjugés échappés des anciens, qui ignoraient l'usage des glandes.

Car, si elles ne servaient qu'à cet usage, à quoi bon cette structure admirable dont elles sont formées ? ne suffirait-il pas qu'elles fussent comme une espèce de masse informe, Rudis indigestaque moles²⁰ ? Serait-ce comme dans l'architecture, où l'art enrichit les pilastres mêmes et les colonnes ?

Gaspar Bartholin est le premier qui, leur ôtant une fonction si basse, les a rendues plus dignes de l'attention des savants. Il croit qu'une humeur, qu'il appelle atrabile, est conservée dans leurs cavités : pensée affligeante, qui met dans nous-mêmes un principe de mélancolie, et semble faire des chagrins et de la tristesse une maladie habituelle de l'homme. Il croit qu'il y a une communication de ces capsules aux reins, auxquels cette humeur atrabilaire sert pour le délaïement des urines. Mais, comme il ne montra pas cette communication, on ne l'en crut point sur sa parole : on jugea qu'il ne suffisait pas d'en démontrer l'utilité, il fallait en prouver l'existence ; et que ce n'était pas assez de l'annoncer, il fallait encore la faire voir. Il eut un fils illustre qui, travaillant pour la gloire de sa famille, voulut soutenir un système que son père avait plutôt jeté qu'établi ; et le regardant comme son héritage, il s'attacha à le réparer. Il crut que le sang, sortant des capsules, était conduit par la veine émulgente dans les reins. Mais comme il sort des reins par la même veine, il y a là deux mouvements contraires qui s'entr'empêchent. Bartholin, pressé par la difficulté, soutenait que le mouvement du sang venant des reins pouvait être facilement surmonté par cette humeur noire et grossière qui coule des capsules. Ces hypothèses, et bien d'autres

semblables, ne peuvent être tirées que des tristes débris de l'antiquité, et la saine physique ne les avoue plus.

Un certain Petruccio semblait avoir aplani toute la difficulté : il dit avoir trouvé des valvules dans la veine des capsules, qui bouchent le passage de la glande dans la veine cave, et souvent du côté de la glande ; de manière que la veine doit faire la fonction de l'artère, et l'artère, faisant celle de la veine, porte le sang par l'artère émulgente dans les reins. Il ne manquait à cette belle découverte qu'un peu de vérité : l'Italien vit tout seul ces valvules singulières ; mille corps aussitôt disséqués furent autant de témoins de son imposture : aussi ne jouit-il pas longtemps des applaudissements, et il ne lui resta pas une seule plume. Après cette chute, la cause des Bartholin parut plus désespérée que jamais : ainsi, les laissant à l'écart, je vais chercher quelques autres hypothèses.

Les uns 21 prétendirent que ces capsules ne pouvaient avoir d'autre usage que de recevoir les humidités qui suintent des grands vaisseaux qui sont autour d'elles ; d'autres, que l'humeur qu'on y trouve était la même que le suc lacté qui se distribue par les glandes du mésentère ; d'autres, qu'il se formait dans ces capsules un suc bilieux qui, étant porté dans le cœur, et se mêlant avec l'acide qui s'y trouve, excite la fermentation, principe du mouvement du cœur.

Voilà ce qu'on avait pensé sur les glandes rénales, lorsque l'académie publia son programme : le mot fut donné partout, la curiosité fut irritée. Les savants, sortis d'une espèce de léthargie, voulurent tenter encore ; et, prenant tantôt des routes nouvelles, tantôt suivant les anciennes, ils cherchèrent la vérité peut-être avec plus d'ardeur que d'espérance. Plusieurs d'entre eux n'ont

eu d'autre mérite que celui d'avoir senti une noble émulation ; d'autres, plus féconds, n'ont pas été plus heureux : mais ces efforts impuissants sont plutôt une preuve de l'obscurité de la matière que de la stérilité de ceux qui l'ont traitée.

Je ne parlerai point de ceux dont les dissertations arrivées trop tard n'ont pu entrer en concours : l'académie, qui leur avait imposé des lois, qui se les était imposées à elle-même, n'a pas cru devoir les violer. Quand ces ouvrages seraient meilleurs, ce ne serait pas la première fois que la forme, toujours inflexible et sévère, aurait prévalu sur le mérite du fond.

Nous avons trouvé un auteur qui admet deux espèces de bile : l'une grossière, qui se sépare dans le foie ; l'autre plus subtile, qui se sépare dans les reins, avec l'aide du ferment qui coule des capsules par des conduits que nous ignorons, et que nous sommes même menacés d'ignorer toujours. Mais comme l'académie veut être éclaircie et non pas découragée, elle ne s'arrête point à ce système.

Un autre a cru que ces glandes servaient à filtrer cette lymphe épaissie ou cette graisse qui est autour des reins, pour être ensuite versée dans le sang.

Un autre nous décrit deux petits canaux qui portent les liqueurs de la cavité de la capsule dans la veine qui lui est propre : cette humeur, que bien des expériences font juger alcaline, sert, selon lui, à donner de la fluidité au sang qui revient des reins, après s'être séparé de la sérosité qui compose l'urine. Cet auteur n'a que de trop bons garants de ce qu'il avance : Sylvius, Manget et d'autres, avaient eu cette opinion avant lui. L'académie, qui ne saurait souffrir les doubles emplois, qui veut toujours du nou-

veau, qui, comme un avare, par l'avidité d'acquérir toujours de nouvelles richesses, semble compter pour rien celles qui sont déjà acquises, n'a point couronné ce système.

Un autre, qui a assez heureusement donné la différence qu'il y a entre les glandes conglobées et les conglomérées, a mis celles-ci au rang des conglobées : il croit qu'elles ne sont qu'une continuité de vaisseaux, dans lesquels, comme dans des filières, le sang se subtilise ; c'est un peloton formé par les rameaux de deux vaisseaux lymphatiques, l'un déférent, et l'autre référent : il juge que c'est le déférent qui porte la liqueur, et non pas l'artère, parce qu'il l'a vu beaucoup plus gros ; cette liqueur est reprise par le référent, qui la porte au canal thoracique, et la rend à la circulation générale. Dans ces glandes, et dans toutes les conglobées, il n'y a point de canal excrétoire, car il ne s'agit pas ici de séparer des liqueurs, mais seulement de les subtiliser.

Ce système, par une apparence de vrai qui séduit d'abord, a attiré l'attention de la compagnie ; mais il n'a pu la soutenir. Quelques membres ont proposé des objections si fortes, qu'ils ont détruit l'ouvrage, et n'y ont pas laissé pierre sur pierre : j'en rapporterai ici quelques-unes ; et quant aux autres, je laisserai à ceux qui me font l'honneur de m'entendre le plaisir de les trouver eux-mêmes.

Il y a dans les capsules une cavité ; mais, bien loin de servir à subtiliser la liqueur, elle est au contraire très-propre à l'épaissir et à en retarder le mouvement. Il y a dans ces cavités un sang noirâtre et épais ; ce n'est donc point de la lymphe ni une liqueur subtilisée. Il y a d'ailleurs de très-grands embarras à faire passer la liqueur du déférent dans la cavité, et de la cavité dans le référent. De dire que cette cavité est une espèce de cœur qui sert à

faire fermenter la liqueur, et la fouetter dans le vaisseau référent, cela est avancé sans preuve, et on n'a jamais remarqué de battement dans ces parties plus que dans les reins.

On voit par tout ceci que l'académie n'aura pas la satisfaction de donner son prix cette année, et que ce jour n'est point pour elle aussi solennel qu'elle l'avait espéré. Par les expériences et les dissections qu'elle a fait faire sous ses yeux, elle a connu la difficulté dans toute son étendue, et elle a appris à ne point s'étonner de voir que son objet n'ait pas été rempli. Le hasard fera peut-être quelque jour ce que tous ses soins n'ont pu faire 22. Ceux qui font profession de chercher la vérité ne sont pas moins sujets que les autres aux caprices de la fortune : peut-être ce qui a coûté aujourd'hui tant de sueurs inutiles ne tiendra pas contre les premières réflexions d'un auteur plus heureux. Archimède trouva, dans les délices d'un bain, le fameux problème que ses longues méditations avaient mille fois manqué. La vérité semble quelquefois courir au-devant de celui qui la cherche ; souvent il n'y a point d'intervalle entre le désir, l'espoir et la jouissance. Les poètes nous disent que Pallas sortit sans douleur de la tête de Jupiter, pour nous faire sentir sans doute que les productions de l'esprit ne sont pas toutes laborieuses.

PROJET D'UNE HISTOIRE PHYSIQUE DE LA TERRE ANCIENNE ET MODERNE

On travaille à Bordeaux à donner au public l'Histoire de la terre ancienne et moderne, et de tous les changements qui lui sont arrivés, tant généraux que particuliers, soit par les tremblements de terre, inondations, ou autres causes, avec une description exacte des différents progrès de la terre et de la mer, de la formation et de la perte des îles, des rivières, des montagnes, des vallées, lacs, golfes, détroits, caps, et de tous leurs changements, des ouvrages faits de main d'homme qui ont donné une nouvelle face à la terre, des principaux canaux qui ont servi à joindre les mers et les grands fleuves, des mutations arrivées dans la nature du terrain et la constitution de l'air, des mines nouvelles ou perdues, de la destruction des forêts, des déserts formés par les pestes, les guerres et les autres fléaux, avec la cause physique de tous ces effets, et des remarques critiques sur ceux qui se trouveront faux ou suspects.

On prie les savants dans les pays desquels de pareils événements seront arrivés, et qui auront échappé aux auteurs, d'en donner connaissance : on prie aussi ceux qui en auront examiné qui sont déjà connus, de faire part de leurs observations, soit qu'elles démentent ces faits, soit qu'elles les confirment. Il faut adresser les mémoires à M. de Montesquieu, président au parlement de Guienne, à Bordeaux, rue Margaux, qui en payera le port ; et si les auteurs se font connaître, on leur rendra de bonne foi toute la justice qui leur est due.

On les supplie, par l'amour que tous les hommes doivent avoir pour la vérité, de ne rien envoyer légèrement, et de ne donner

pour certain que ce qu'ils auront mûrement examiné. On avertit même qu'on prendra toutes sortes de mesures pour ne se point laisser surprendre, et que, dans les faits singuliers et extraordinaires, on ne s'en rapportera pas au témoignage d'un seul, et qu'on les fera examiner de nouveau 23.

Nous n'avons aucune connaissance de l'exécution de ce projet, mais Montesquieu y a travaillé longtemps. (Note des éditeurs des Œuvres posthumes.1 vol. in-12. Paris, 1798, p. 73.)

q

DISCOURS SUR LA CAUSE DE LA PESANTEUR DES CORPS

C'a été de tout temps le destin des gens de lettres de crier contre l'injustice de leur siècle. Il faut entendre un courtisan d'Auguste sur le peu de cas que l'on avait toujours fait de ceux qui par leurs talents avaient mérité la faveur publique. Il faut entendre les plaintes d'un courtisan de Néron ; il ose dire que la corruption est passée jusqu'à ses dieux : le goût est si dépravé, ajoute-t-il, qu'une masse d'or paraît plus belle que tout ce qu'Apelle et Phidias, ces petits insensés de Grecs, ont jamais fait.

Vous n'avez point, messieurs, de pareils reproches à faire à votre siècle : à peine eûtes-vous formé le dessein de votre établissement, que vous trouvâtes un protecteur illustre 24 capable de le soutenir. Il ne négligea rien de ce qui pouvait animer votre zèle ; et si vous étiez moins reconnaissants, il vous ferait oublier ses premiers bienfaits par la profusion avec laquelle il vous grati-

fie aujourd'hui. Il ne peut souffrir que le sort de cette académie soit plus longtemps incertain ; il va consacrer un lieu à ses exercices.

Ces bienfaits, messieurs, sont pour vous un nouvel engagement ; c'est le motif d'une émulation nouvelle : on doit toujours aller à la fin à proportion des moyens. Ce serait peu pour nous d'apprendre aujourd'hui au public que nous avons reçu des grâces, si nous ne pouvions lui apprendre en même temps que nous voulons les mériter.

Cette année a été une des plus critiques que l'académie ait encore eues à soutenir ; car, outre la perte de cet académicien qui n'a point laissé dans nos cœurs de différence entre le souvenir et les regrets, elle a vu l'absence presque universelle de ses membres, et ses assemblées plus nombreuses dans la capitale du royaume que dans le lieu de sa résidence.

Cette absence nous porte aujourd'hui à une place que nous ne pouvons remplir comme nous le devrions. Quand nos occupations nous auraient laissé tout le temps nécessaire, le public y aurait toujours perdu ; il aurait reconnu cette différence que nous sentons plus que lui-même : il y a des gens dont il est souvent dangereux de faire les fonctions ; on se trouve trop engagé lorsqu'il faut tenir tout ce que leur réputation a promis.

Vous ferez part au public dans cette séance de quelques-uns de vos ouvrages, et du jugement que vous avez rendu sur une des matières les plus obscures de la physique. Vous avez donné un prix longtemps disputé : nos auteurs semblaient vous le demander avec justice. Votre incertitude vous a fait plaisir : vous auriez été bien fâchés d'avoir à porter un jugement plus sûr ; et, bien

différents des autres juges toujours alarmés dans les affaires problématiques, vous trouviez de la satisfaction dans le péril même de vous tromper.

Nous allons en peu de mots donner une idée des dissertations qui nous ont été envoyées, même de celles qui ne sont point entrées en concours ; et si elles ne peuvent pas plaire par elles-mêmes, peut-être plairont-elles par leur diversité.

Un de ces auteurs, péripatéticien sans le savoir, a cru trouver la cause de la pesanteur dans l'absence même de l'étendue. Les corps, selon lui, sont déterminés à s'approcher du centre commun, à cause de la continuité qui ne souffre point d'intervalle. Mais qui ne voit que ce principe intérieur de pesanteur qu'on admet ici ne saurait suivre de l'étendue considérée comme telle, et qu'il faut nécessairement avoir recours à une cause étrangère ?

Un chimiste ou un rose-croix, croyant trouver dans son mercure tous les principes des qualités des corps, les odeurs, les saveurs et autres, y a vu jusqu'à la pesanteur. Ce que je dis ici compose toute sa dissertation, à l'obscurité près.

Dans le troisième ouvrage, l'auteur, qui affecte l'ordre d'un géomètre, ne l'est point. Après avoir posé pour principe la réaction des tourbillons, il abandonne aussitôt cette idée pour suivre absolument le système de Descartes. Ce n'est que ce même système rendu moins probable qu'il ne l'était déjà. Il passe les grandes objections que M. Huygens a proposées, et s'amuse à des choses inutiles et étrangères à son sujet. On voit bien que c'est un homme qui a manqué le chemin, qui erre, et porte ses pas vers le premier objet qui se présente.

La quatrième dissertation est entrée en concours. L'auteur pose pour principe que tout mouvement centrifuge qui ne peut éloigner son mobile du centre par l'opposition d'un obstacle, se rabat sur lui-même, et se change en mouvement centripète. Il se fait ensuite la célèbre objection : « D'où vient que les corps pesants tendent vers le centre de la terre, et non pas vers les points de l'axe correspondants ? » et il y répond en grand physicien. On sait que la force centrifuge est toujours égale au carré de la vitesse divisé par le diamètre de la circulation ; et comme le diamètre du cercle de la matière qui circule vers le tropique est plus petit que celui qui circule vers l'équateur, il s'ensuit que sa force centrifuge est plus grande : mais cette force ne pouvant avoir tout son effet du côté où elle est directement déterminée, porte son mouvement du côté où elle ne trouve pas tant de résistance, et oblige les corps de céder vers le centre. Quant au fond du système, il est difficile de concevoir que la force centrifuge se réfléchissant en force contripète, puisse produire la pesanteur : il semble au contraire que, les corps étant poussés et repoussés par une égale force, l'action devient nulle : principe qui peut seulement servir à expliquer la cause de l'équilibre universel des tourbillons.

Il faut l'avouer cependant, on trouve dans cet ouvrage la main d'un grand maître : on peut le comparer aux ébauches de ces peintres fameux, qui, tout imparfaites qu'elles sont, ne laissent pas d'attirer les yeux et le respect de ceux qui connaissent l'art.

La dissertation suivante est simple, nette et ingénieuse. L'auteur remarque que les rayons de la matière éthérée tendent toujours à se mouvoir en ligne droite ; et comme cette matière ne peut passer les bornes du tourbillon où elle est enfermée, elle ne

cesse de faire effort pour se répandre dans les espaces intérieurs occupés par une matière étrangère, comme la terre et les planètes. Si une planète venait à être anéantie, la matière qui l'environne se répandrait dans ce nouvel espace ; elle fait donc effort pour se dilater de la circonférence au centre, et, par conséquent, doit en ce sens pousser les corps durs qu'elle rencontre.

Le grand défaut de cet ouvrage est que les choses y sont traitées très-superficiellement. On n'y trouve point cette force de génie qui saisit tout un sujet, ni, si j'ose me servir de cette expression, cette perspicacité géométrique qui le pénètre : on y voit au contraire quelque chose de lâche, et, si j'ose le dire, d'efféminé ; ce sont de jolis traits, mais ce n'est pas cette grave majesté de la nature.

Nous arrivons à la dissertation qui a remporté le prix. Elle a obtenu les suffrages, non pas par la nouveauté du système, mais par le nouveau degré de probabilité qu'elle y ajoute ; par la solidité des raisonnements, par les objections, par les réponses de l'auteur à MM. Saurin et Huygens, enfin par tout l'ensemble qui fait un système complet. L'auteur 25, maître de sa matière, en a connu le fort et le faible, et a été en état de profiter des lumières des grands génies de notre siècle. La lecture qu'on en va faire nous dispense d'en dire davantage.

La Dissertation sur la pesanteur, etc., a été publiée à Bordeaux, chez R. Brun, 1720, in-12. (RAVENEL.)

DISCOURS SUR LA CAUSE DE LA TRANSPARENCE DES CORPS

L'académie proposa l'année dernière un second prix sur la transparence. Cette matière, liée avec le système de la lumière, a paru sans doute trop étendue, et a rebuté les auteurs.

Privés des secours étrangers, il faut que le public y perde le moins possible, mais il y perdra toujours ; et, dans la nécessité où nous sommes de traiter ce sujet, convaincus de notre peu de suffisance 26, nous aimons encore mieux nous excuser sur le peu de temps que nos occupations nous ont laissé.

Il semble d'abord qu'Aristote savait bien ce que c'était que la transparence, puisqu'il définissait la lumière l'acte du transparent en tant que transparent ; mais, pour bien dire, il ne connaissait ni la transparence ni la lumière. Accoutumé à tout expliquer par la cause finale, au lieu de raisonner par la cause formelle, il regardait la transparence comme une idée claire, quoiqu'elle ne puisse paraître telle qu'à ceux qui savent déjà ce que c'est que la lumière.

La plupart des modernes croient que la transparence est l'effet de la rectitude des pores, lesquels peuvent, selon eux, facilement transmettre l'action de la lumière.

Un de nos confrères a cru devoir douter des pores droits, en disant que si l'on coupe un cube de verre, il transmet la lumière de tous côtés. Pour moi, j'avoue que cette hypothèse des pores droits me paraît plus ingénieuse que vraie : je ne trouve pas que cette régularité s'accorde avec l'arrangement fortuit qui produit toutes les formes. Il me semble que cette idée des pores droits ne

rend pas raison de la question dont il s'agit ; car ce n'est pas de ce que quelques corps sont transparents que je suis embarrassé, mais de ce qu'ils ne sont pas tous transparents.

Il est impossible qu'il y ait sur la terre une matière si condensée qu'elle ne donne passage aux globules. Supposez des pores aussi tortus que vous voudrez ; il faut qu'ils laissent passer la lumière, puisque la matière éthérée pénètre tous les corps.

Les corps sont donc tous transparents d'une manière absolue ; mais ils ne le sont pas tous d'une manière relative. Ils sont tous transparents, parce qu'ils laissent tous passer des rayons de lumière ; mais il n'en passe pas toujours en assez grand nombre pour former sur la rétine l'image des objets.

On voit par les expériences de Newton que tous les corps colorés absorbent une partie des rayons, et renvoient l'autre : ils sont donc opaques en tant qu'ils renvoient les rayons, et transparents en tant qu'ils les absorbent.

Nous voyons, dans le Journal des Savants, qu'un homme qui resta six mois enfermé dans une prison obscure voyait sur la fin tous les objets très-distinctement, ses yeux étant accoutumés à recevoir un très-petit nombre de rayons : l'organe de la vue commença à être ébranlé par une lumière si faible, qu'elle était insensible à d'autres yeux qui n'avaient pas été ainsi préparés. Il y a apparence qu'il y a des animaux pour lesquels les murailles les plus épaisses sont transparentes.

De tout ceci je crois pouvoir admettre ce principe, que les corps qui opposent le moins de petites surfaces solides aux rayons de lumière qui les traversent, sont les plus transparents ; qu'à proportion qu'ils en opposent davantage, ils le paraissent

moins ; et qu'ils commencent de paraître opaques dès qu'ils ne laissent pas passer assez de rayons pour ébranler l'organe de la vision ; ce qui est encore relatif à la conformation des yeux et à la disposition présente où ils se trouvent.

Lorsque nous pourrons un peu méditer sur cette matière, nous pourrons tirer un meilleur parti de ces idées, et expliquer ce que nous ne faisons ici que montrer.

q

OBSERVATIONS SUR L'HISTOIRE NATURELLE

I. Ayant observé dans le microscope un insecte dont nous ne savons pas le nom (peut-être même qu'il n'en a point, et qu'il est confondu avec une infinité d'autres qu'on ne connaît pas), nous remarquâmes que ce petit animal, qui est d'un très-beau rouge, paraît presque grisâtre lorsqu'on le regarde au travers de la lentille, ne conservant qu'une petite nuance de rouge ; ce qui nous paraît confirmer le nouveau système des couleurs de Newton, qui croit qu'un objet ne paraît rouge que parce qu'il renvoie aux yeux les rayons capables de produire la sensation du rouge, et absorbe ou renvoie faiblement tout ce qui peut exciter celle des autres couleurs ; et comme la principale vertu du microscope est de réunir les rayons, qui, étant séparés, n'auraient point assez de force pour exciter une sensation, il est arrivé dans cette observation que les rayons du gris se sont fait sentir par leur réunion, au lieu qu'auparavant ils étaient en pure perte pour nous : ainsi ce

petit objet ne nous a plus paru rouge, parce que de nouveaux rayons sont venus frapper nos yeux par le secours du microscope 27.

II. Nous avons examiné d'autres insectes qui se trouvent dans les feuilles d'ormeau dans lesquelles ils sont renfermés. Cette enveloppe a à peu près la figure d'une pomme. Ces insectes paraissent bleus aux yeux et au microscope ; on les croit de couleur de corne travaillée : ils ont six jambes, deux cornes et une trompe à peu près semblable à celle d'un éléphant. Nous croyons qu'ils prennent leur nourriture par cette trompe, parce que nous n'avons remarqué aucune autre partie qui puisse leur servir à cet usage.

La plupart des insectes, au moins tous ceux que nous avons vus, ont six jambes et deux cornes : ces cornes leur servent à se faire un chemin dans la terre, dans laquelle on les trouve 28.

III. Le 29 mai 1718, nous fîmes quelques observations sur le gui. Nous pensions que cette plante venait de quelque semence qui, jetée par le vent, ou portée par les oiseaux sur les arbres, s'attachait à ces gommés qui se trouvent ordinairement sur ceux qui ont vieilli, surtout sur les fruitiers ; mais nous changeâmes bien de sentiment par la suite. Nous fûmes d'abord étonnés de voir sur une même branche d'arbre (c'était un poirier) sortir plus de cent branches de gui, les unes plus grandes que les autres, de troncs différents, placés à différentes distances ; de manière que si elles étaient venues de graines, il aurait fallu autant de graines qu'il y a de branches.

Ayant ensuite coupé une des branches de cet arbre, nous découvriâmes une chose à laquelle nous ne nous attendions pas :

nous vîmes des vaisseaux considérables, verts comme le gui, qui, partant de la partie ligneuse du bois, allaient se rendre dans les endroits d'où sortait chacune de ces branches ; de manière qu'il était impossible de n'être pas convaincus que ces lignes vertes avaient été formées par un suc vicié de l'arbre, lequel, coulant le long des fibres, allait faire un dépôt vers la superficie. Ceci s'aperçoit encore mieux lorsque l'arbre est en sève, que dans l'hiver ; et il y a des arbres où cela paraît plus manifestement que dans d'autres. Nous vîmes, le mois passé, dans une branche de cormier chargée de gui, de grandes et longues cavités : elles étaient profondes de plus de trois quarts de ponce, allant en s'élargissant du centre de la branche, d'où elles partaient comme d'un point, à la circonférence, où elles étaient larges de plus de quatre lignes. Ces vaisseaux triangulaires suivaient le long de la branche dans la profondeur que nous venons de marquer : ils étaient remplis d'un suc vert épaissi, dans lequel le couteau entraît facilement, quoique le bois fût d'une dureté infmie : ils allaient, avec beaucoup d'autres plus petits, se rendre dans le lieu d'où sortaient les principales branches du gui. La grandeur de ces branches était toujours proportionnée à celle de ces conduits, qu'on peut considérer comme une petite rivière dans laquelle les fibrilles ligneuses, comme de petits ruisseaux, vont porter ce suc dépravé. Quelquefois ces canaux sont étendus entre l'écorce et le corps ligneux ; ce qui est conforme aux lois de la circulation des suc dans les plantes. On sait qu'ils descendent toujours entre l'écorce et le bois, comme il est démontré par plusieurs expériences. Presque toujours au bout d'une branche garnie de rameaux de gui il y a des branches de l'arbre avec les feuilles ; ce qui fait voir qu'il y a encore des fibres qui contiennent un suc bien conditionné. Nous avons quelquefois remarqué que la branche était

presque sèche dans l'endroit où était le gui, et qu'elle était très-verte dans le bout où étaient des branches de l'arbre ; nouvelle preuve que le suc de l'une était vicié, et non pas celui de l'autre. Ainsi nous regardons ce gui qui paraît aux yeux si vert et si sain, comme une production et une branche malade formée par des suc de mauvaise qualité, et non pas comme une plante venue de graines, comme le soutiennent nos modernes. Et nous remarquons, en passant, que de toutes les branches que nous en avons vues, nous n'en avons pas trouvé une seule sur les gommés et autres matières résineuses des arbres, sur lesquelles l'on dit que les graines s'attachent ; on les trouve presque toujours sur les arbres vieux et languissants, dans lesquels les suc perdent toujours.

Les liqueurs se corrompent dans les végétaux, ou par le défaut des fibres ligneuses dans lesquelles elles circulent, ou bien les fibres ligneuses se corrompent par la mauvaise qualité des liqueurs. Ces liqueurs, une fois corrompues, deviennent facilement visqueuses ; il suffit pour cela qu'elles perdent cette volatilité que la chaleur du soleil, qui les fait monter, doit leur avoir donnée. On dira peut-être que ce suc qui entre dans la formation du gui devrait avoir produit des branches plus approchantes des naturelles que celles du gui ne le sont ; mais si l'on suppose un vice dans le suc, si on fait attention aux phénomènes miraculeux des entes 29, on n'aura pas de peine à concevoir la différence des deux espèces de branches.

Mais, ajoutera-t-on, le gui a des graines que la nature ne doit pas avoir produites en vain. Nous nous proposons de faire plusieurs expériences sur ces graines ; et nous croyons qu'il est facile de découvrir si elles peuvent devenir fécondes, ou non. Mais,

quoi qu'il en soit, il ne nous paraît point extraordinaire de trouver sur un arbre dans lequel on voit des suc différents, des branches différentes ; et, les branches une fois supposées, il n'est pas plus difficile d'imaginer des graines dans les unes que dans les autres.

Ceci n'est qu'un essai des observations que nous méditons de faire sur ce sujet : nous regarderons avec le microscope s'il y a de la différence entre la contexture des fibres du gui et celle des fibres de l'arbre sur lequel il vient ; nous examinerons encore si elle change selon la différence des sujets dont on la tire. Nous croyons même que nos recherches pourront nous servir à découvrir l'ordre de la circulation du suc dans les plantes ; nous espérons que ce suc, si aisé à distinguer par sa couleur, nous en pourra montrer la route 30.

IV. Ayant fait ouvrir une grenouille, nous liâmes une veine considérable, parallèle à une autre qui va du sternum au pubis, le long de la linea alba ; et cette dernière tient le milieu entre ce vaisseau que nous liâmes, et un autre qui lui est opposé. On fit une incision à un doigt de la ligature : nous n'avons pas remarqué que le sang ait retrogradé, comme M. Leidde dit l'avoir observé. Mais nous suspendons notre jugement jusqu'à ce que nous ayons pu réitérer notre observation.

Nous n'aperçûmes point de mouvement péristaltique dans les boyaux : nous vîmes seulement une fois un mouvement extraordinaire et convulsif qui les enfla, comme l'on enfle une vessie avec un souille impétueux ; ce qui doit être attribué aux esprits animaux, qui, dans le déchirement de l'animal, furent portés irrégulièrement dans cette partie.

Ayant ouvert une autre grenouille, nous ne remarquâmes pas non plus de mouvement péristaltique ; mais nous regardâmes avec plaisir la trachée-artère et sa structure ; nous admirâmes ses valvules, dont la première est faite en forme de sphincter ; et l'autre, à peu près semblable, qui est au-dessous, est formée de deux cartilages qui s'approchent les uns des autres, et ferme encore plus exactement que la première, de manière que l'eau et les aliments ne sauraient passer dans les poumons. Il y a apparence que les grenouilles doivent la voix rauque qu'elles ont à cette valvule, par les trémoussements qu'elle donne à l'air qui y passe.

Nous ne trouvâmes au cœur qu'un ventricule : remarque qui nous servira à expliquer une observation dont nous parlerons dans la suite de cet écrit 31.

V. Au mois de mai 1718, nous observâmes la moussequi croît sur les chênes ; nous en remarquâmes de plusieurs espèces. La première ressemble à un arbre parfait, ayant une tige, des branches et un tronc. Il nous arriva dans cette observation ce qui nous était arrivé dans une des précédentes : nous fûmes d'abord portés à croire, avec les modernes, que cette mousse était une véritable plante produite par des semences volantes. Mais, par l'examen que nous fîmes, nous changeâmes encore de sentiment : nous trouvâmes qu'elle était composée de deux sortes de fibres qui forment deux substances différentes : une blanche, et l'autre rouge. Pour les bien distinguer, il faut mouiller le tronc et en couper une tranche : on y voit premièrement une couronne extérieure, rouge, tirant sur le vert, et ensuite une autre couronne blanche, beaucoup plus épaisse ; et au milieu un cercle rouge.

Ayant regardé au microscope la partie intérieure de l'écorce sur laquelle vient cette mousse, nous la trouvâmes aussi compo-

sée de cette substance blanche et de cette substance rouge, quoique avec les yeux on n'y aperçoive guère que la partie rouge : cela nous fit penser que cette mousse pouvait n'être qu'une continuité de l'écorce ; et comme la partie ligneuse de la branche d'un arbre n'est qu'une continuité de la partie ligneuse du tronc, ainsi nous nous imaginâmes que cette mousse n'était aussi qu'une continuité et, pour ainsi dire, qu'une branche de l'écorce.

Pour nous en convaincre, ayant fait tremper cette mousse attachée à son écorce, afin que les fibres en fussent moins roides et moins cassantes, nous fendîmes le tronc de la mousse et de l'écorce en même temps, et nous ajustâmes une de ces parties à notre microscope, afin que nous pussions suivre les fibres des unes et des autres : nous vîmes précisément le même tissu. Nous conduisîmes la substance blanche de la mousse jusqu'au fond de l'écorce ; nous reconduisîmes de même des fibres de l'écorce jusqu'au bout des branches de la mousse : point de différence dans la contexture de ces deux corps ; mélange égal dans tous les deux de la partie blanche et, de la partie rouge, qui reçoivent et sont reçues l'une dans l'autre. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir recours à des graines pour faire naître cette mousse, comme font nos modernes, qui mettent des graines partout, comme nous le dirons tout à l'heure. Comme cette mousse n'est pas de la nature des autres, il ne faut pas s'étonner si elle vient sur les jeunes arbres comme sur les vieux : nous en avons vu à de jeunes chênes qui n'avaient pas plus de neuf à dix ans, et qui croissent très-heureusement ; au contraire, elle est plus rare sur les arbres vieux et malades.

Outre cette mousse, nous en avons remarqué sur les chênes de trois sortes, qui naissent toutes sur l'écorce extérieure, comme

sur une espèce de fumier ; car l'écorce extérieure, sujette aux injures de l'air, se détruit et pourrit tous les jours, tandis que l'intérieure se renouvelle. Sur cette couche naît : 1o une mousse verte, dont j'omets ici la description, parce que tout le monde la connaît ; 2o une autre mousse qui ressemble à des feuilles du même arbre qui y seraient appliquées ; je n'en dirai rien ici de particulier ; 3o enfin une mousse jaune, tirant sur le rouge, qui vient dans un endroit plus maigre que les autres, car on la trouve aussi sur le fer et sur les ardoises. Ayant fait tremper un morceau d'ardoise dans l'eau afin que la mousse s'en séparât plus facilement, nous avons remarqué qu'elle ne tient pas partout à l'ardoise, mais qu'elle y est attachée en plusieurs endroits par des pieds qui ressemblent parfaitement à des pieds de potiron, et que nous y avons vus très-distinctement à plusieurs reprises.

Ces sortes de mousses viennent-elles de graines, ou non ? je n'en sais rien ; mais je ne suis pas plus étonné de leur production que de celle de ces forêts immenses et de ce nombre innombrable de plantes que l'on voit dans une miette de pain ou un morceau de livre moisi, dans le microscope, lesquelles je ne soupçonne pas être venues de graines 32.

Nous osons dire, quoiqu'on ait extrêmement éclairci dans ce siècle cette partie de la physique qui concerne la végétation des plantes, qu'elle est encore couverte de difficultés. Il est vrai que, quand nos modernes nous disent que toutes les plantes qui ont été et qui naîtront à jamais étaient contenues dans les premières graines, ils ont là une idée belle, grande, simple et bien digne de la majesté de la nature. Il est vrai encore qu'on est porté à croire cette opinion par la facilité qu'elle donne à expliquer l'organisation et la végétation des plantes : elle est fondée sur une raison de

commodité ; et, chez bien des gens, cette raison supplée à toutes les autres.

Les partisans de ce sentiment avaient espéré que les microscopes leur feraient voir dans les graines la forme de la plante qui en devait naître ; mais jusqu'ici leurs recherches ont été vaines. Quoique nous ne soyons pas prévenus de cette opinion, nous avons cependant tenté, comme les autres, de découvrir cette ressemblance, mais avec aussi peu de succès.

Pour pouvoir dire avec raison que tous les arbres qui devaient être produits à l'infini étaient contenus dans la première graine de chaque espèce que Dieu créa, il nous semble qu'il faudrait auparavant prouver que tous les arbres naissent de graines.

Si l'on met dans la terre un bâton vert, il poussera des racines et des branches, et deviendra un arbre parfait ; il portera des graines qui produiront des arbres à leur tour : ainsi, s'il est vrai qu'un arbre ne soit que le développement d'une graine qui le produit, il faudra dire qu'une graine était comme cachée dans ce bâton de saule : ce que je ne saurais m'imaginer.

On distingue la végétation des plantes de celle des pierres et des métaux : on dit que les plantes croissent par intus-susception, et les pierres par juxtaposition ; que les parties qui composent la forme des premières croissent par une addition de matière qui se fait dans leurs fibres, qui, étant naturellement lâches et affaissées, se dressent à mesure que les sucres de la terre entrent dans leurs interstices.

C'est, dit-on, la raison pour laquelle chaque espèce d'arbre parvient à une certaine grandeur, et non pas au delà, parce que les fibres n'ont qu'une certaine extension, et ne sont pas capables

d'en recevoir une plus grande. Nous avouons que nous ne concevons guère ceci. Quand on met un bâton vert dans la terre, il pousse des branches qui ne sont aussi qu'une extension des mêmes fibres, ainsi à l'infini, et on vient de la faire très-bornée. D'ailleurs cette extension de fibres à l'infini nous paraît une véritable chimère : il n'est point ici question de la divisibilité de la matière ; il ne s'agit que d'un certain ordre et d'un certain arrangement de fibres, qui, affaissées au commencement, deviennent à la fin plus raides, et qu'on croit devoir parvenir enfin à un certain degré, après lequel il faudra qu'elles se cassent : il n'y a rien de si borné que cela.

Nous osons donc le dire, et nous le disons sans rougir, quoique nous parlions devant des philosophes : nous croyons qu'il n'y a rien de si fortuit que la production des plantes ; que leur végétation ne diffère que de très-peu de celle des pierres et des métaux ; en un mot, que la plante la mieux organisée n'est qu'un effet simple et facile du mouvement général de la matière.

Nous sommes persuadés qu'il n'y a point tant de mystère que l'on s'imagine dans la forme des graines, qu'elles ne sont pas plus propres et plus nécessaires à la production des arbres qu'aucune autre de leurs parties, et qu'elles le sont quelquefois moins ; que s'il y a quelques parties de plantes impropres à leur production, c'est que leur contexture est telle, qu'elle se corrompt facilement, se pourrissant ou se séchant aussitôt dans la terre, de manière qu'elles ne sont plus propres à recevoir les suc dans leurs fibrilles ; ce qui, à notre avis, est le seul usage des graines.

Ce que nous avons dit semble nous mettre en obligation d'expliquer tous les phénomènes de la végétation des plantes, de la manière que nous les concevons ; mais ce serait le sujet d'une

longue dissertation ; nous nous contenterons d'en donner une légère idée en raisonnant sur un cas particulier, qui est lorsqu'un morceau de saule pousse des branches, et, par cette opération de la nature, qui est toujours une, nous jugerons de toutes les autres : car, soit qu'une plante vienne de graines, de boutures, de provins ; soit qu'elle jette des racines, des branches, des feuilles, des fleurs, des fruits, c'est toujours la même action de la nature ; la variété est dans la fin, et la simplicité dans les moyens. Nous pensons que tout le mystère de la production des branches dans un bâton de saule consiste dans la lenteur avec laquelle les suc de la terre montent dans ses fibres : lorsqu'ils sont parvenus au bout, ils s'arrêtent sur la superficie et commencent à se coaguler ; mais ils ne sauraient boucher le pore du conduit par lequel ils ont monté, parce qu'avant qu'ils se soient coagulés, il s'en présente d'autres pour passer, lesquels sont plus en mouvement, et en passant redressent de tous côtés les parties demi-coagulées qui auraient pu faire une obstruction, et les poussent sur les parois circulaires du conduit ; ce qui l'allonge d'autant, et ainsi de suite ; et comme cette même opération se fait en même temps dans les conduits voisins qui entourent celui-ci, on conçoit aisément qu'il doit y avoir un prolongement de toutes les fibres, et qu'ils doivent sortir en dehors par un progrès insensible. Nous le dirons encore, tout le mystère consiste dans la lenteur avec laquelle la nature agit : à mesure que le suc qui est parvenu à l'extrémité se coagule, un autre se présente pour passer.

Ceux qui feront bien attention à la manière dont reviennent les ailes des oiseaux lorsqu'elles ont été rognées ; qui réfléchiront sur la célèbre expérience de M. Perrault, d'un lézard à qui on avait coupé la queue, qui revint aussitôt après ; à ce calus qui vient dans les os cassés, qui n'est qu'un suc répandu par les deux

bouts, qui les rejoint et devient os lui-même, ne regarderont peut-être pas ceci comme une chose imaginaire.

Les suc de la terre, que l'action du soleil fait fermenter, montent insensiblement jusqu'au bout de la plante. J'imagine que, dans les fermentations réitérées, il se fait comme un flux et reflux de ces suc dans ces conduits longitudinaux, et comme un bouillonnement intercadent : le suc porté jusqu'à l'extrémité de la plante, trouvant l'air extérieur, est repoussé en bas ; mais il la laisse, comme nous avons dit, toujours imprégnée de quelques-unes de ces parties, qui s'y coagulent, qui cependant ne font point d'obstruction, parce qu'avant qu'ils se soient coagulés, une nouvelle ébullition vient déboucher tous les pores. Et comme il y a ici deux actions : l'une, celle de la fermentation, qui pousse au dehors ; l'autre, celle de l'air extérieur, qui résiste ; il arrive qu'entre ces deux forces, les liqueurs pressées trouvent plus de facilité à s'échapper par les côtés ; ce qui forme les conduits transversaux que l'on a observés dans les plantes, qui vont du centre à la circonférence, ou de la moelle jusqu'à l'écorce, lesquels ne sont que la route que le suc a prise en s'échappant.

On sait que ces conduits portent le suc entre le bois et l'écorce : l'écorce n'est autre chose qu'un tissu plus exposé à l'air que le corps ligneux, et par conséquent d'une nature différente ; c'est pourquoi il s'en sépare. Or, les suc arrivés par les conduits latéraux entre l'écorce et le corps ligneux y doivent perdre beaucoup de leur mouvement et de leur ténuité : 1^o parce qu'ils sont infiniment plus au large qu'ils n'étaient ; 2^o parce que, trouvant d'autres suc qui ont déjà beaucoup perdu de leur mouvement, ils se mêlent avec eux ; mais comme ils sont pressés par l'ébullition des suc qui se trouvent dans les fibres longitudinales et

transversales du corps ligneux, ne pouvant pas monter, ils sont obligés de descendre ; et ceci est conforme à bien des expériences qui prouvent que la sève, c'est-à-dire le suc le plus grossier, descend entre l'écorce et le bois, après être montée par les fibres ligneuses. On voit par tout ceci que l'accroissement des plantes et la circulation de leurs sucs sont deux effets liés et nécessaires d'une même cause, je veux dire la fermentation.

Si l'on pousse plus loin ces idées, on verra qu'il ne faut uniquement pour la production d'une plante qu'un sujet propre à recevoir les sucs de la terre, et à les filtrer lorsqu'ils se présentent ; et toutes les fois que le suc convenable passera par des canaux assez étroits et assez bien disposés, soit dans la terre, soit dans quelque autre corps, il se fera un corps ligneux, c'est-à-dire un suc coagulé, et qui s'est coagulé de manière qu'il s'y est formé en même temps des conduits pour de nouveaux sucs qui se sont présentés.

Ceux qui soutiennent que les plantes ne sauraient être produites par un concours fortuit, dépendant du mouvement général de la matière, parce qu'on en verrait naître de nouvelles, disent là une chose bien puérile ; car ils font dépendre l'opinion qu'ils combattent d'une chose qu'ils ne savent pas, et qu'ils ne peuvent pas même savoir. Et en effet, pour pouvoir avec raison dire ce qu'ils avancent, il faudrait non-seulement qu'ils connussent plus exactement qu'un fleuriste ne connaît les fleurs de son parterre, toutes les plantes qui sont aujourd'hui sur la terre, répandues dans toutes les forêts, mais aussi celles qui y ont été depuis le commencement du monde.

Nous nous proposons de faire quelques expériences qui nous mettront peut-être en état d'éclaircir cette matière ; mais il nous faut plusieurs années pour les exécuter. Cependant c'est la seule

voie qu'il y ait pour réussir dans un sujet comme celui-ci ; ce n'est point dans les méditations d'un cabinet qu'il faut chercher ses preuves, mais dans le sein de la nature même.

Nous finissons cet article par cette réflexion, que ceux qui suivent l'opinion que nous embrassons peuvent se vanter d'être cartésiens rigides, au lieu que ceux qui admettent une providence particulière de Dieu dans la production des plantes, différente du mouvement général de la matière, sont des cartésiens mitigés qui ont abandonné la règle de leur maître.

Ce grand système de Descartes, qu'on ne peut lire sans étonnement ; ce système, qui vaut lui seul tout ce que les auteurs profanes ont jamais écrit ; ce système, qui soulage si fort la Providence, qui la fait agir avec tant de simplicité et tant de grandeur ; ce système immortel, qui sera admiré dans tous les âges et toutes les révolutions de la philosophie, est un ouvrage à la perfection duquel tous ceux qui raisonnent doivent s'intéresser avec une espèce de jalousie. Mais passons à un autre sujet.

VI. Depuis la célèbre dispute de Méry et de Duverney, que l'Académie des sciences de Paris n'osa juger, tout le monde connaît le trou ovale et le conduit botal ; tout le monde sait que, le fœtus ne respirant point dans le ventre de la mère, le sang ne peut passer de l'artère dans la veine du poumon : ainsi il n'aurait pu être porté du ventricule droit dans le ventricule gauche du cœur, si la nature n'y avait suppléé par ces deux conduits particuliers, qui se bouchent après la naissance, parce que le sang abandonne cette route pour en prendre une nouvelle.

Mais ces conduits ne s'effacent jamais dans la tortue, les canards et autres animaux semblables, parce, dit-on, qu'alors qu'ils

sont sous l'eau, où ils ne respirent point, il faut nécessairement que le sang prenne une route différente de celle des poumons.

Nous fîmes mettre un canard sous l'eau pour voir combien de temps il pourrait vivre hors de l'air, et si la circulation qui se fait par ces conduits pouvait suppléer à la circulation ordinaire ; nous remarquâmes une effusion perpétuelle de petites bulles qui sortaient de ses narines : cet animal perdant insensiblement tout l'air qu'il avait dans ses poumons, sept minutes après nous le vîmes tomber en défaillance et mourir. Une oie que nous y mîmes le lendemain ne vécut que huit minutes. On voit que le trou ovale et le conduit botalne servent point à donner à ces animaux la facilité d'aller sous l'eau, puisqu'ils ne l'ont point, et qu'ils ne font pas ce que le moindre plongeur peut faire ; ils ne plongent même qu'à cause de la constitution naturelle de leurs plumes, que l'eau ne touche point immédiatement ; et comme ils y trouvent des choses propres à leur nourriture, ils s'y accoutument autant de temps qu'on peut y être sans respirer, et y restent plus longtemps que les autres animaux, dont le gosier se remplit aussitôt qu'ils y sont enfoncés. Cela nous fit faire une réflexion, qui est qu'il y avait de l'apparence que le sang des animaux aquatiques était plus froid que celui des autres : d'où on pouvait conclure qu'il avait moins de mouvement, et que par conséquent les parties en étaient plus grossières ; à cause de quoi la nature pourrait avoir conservé ces chemins pour y faire passer les parties du sang qui, n'ayant pas encore été préparées dans le ventricule gauche, n'auraient pas eu assez de mouvement pour monter dans la veine du poumon, ou assez de ténuité pour pénétrer dans la substance de ce viscère. C'est très-légèrement que nous donnons nos conjectures sur cette matière, parce que nous y sommes extrêmement neufs : si les expériences que nous avons

faites là-dessus avaient réussi, nous avancerions comme une vérité ce que nous ne proposons ici que comme un doute ; mais nous n'avons que des observations manquées par le défaut des instruments. Nous attendons de petits thermomètres de cinq ou six pouces, avec lesquels nous les pourrions faire avec plus de succès : ceux qui font des observations, ne pouvant se faire valoir de ce côté-là que par le mince mérite de l'exactitude, doivent au moins y apporter le plus de soin qu'il est possible.

Nous fîmes prendre des grenouilles de terre, que nous jugeâmes, par le lieu où on les avait trouvées, n'avoir jamais été sous l'eau, et avoir toujours respiré : on les mit au fond de l'eau près de deux fois vingt-quatre heures ; et lorsqu'on les tira, elles n'en parurent point incommodées. Ceci ne laissa pas de nous surprendre : car, outre que nous avons lu le contraire chez des auteurs qui assurent que ces animaux sont obligés de sortir de temps en temps de dessous l'eau pour respirer, nous trouvions cette observation si différente de la précédente, que nous ne savions que croire de l'usage du trou ovale et du conduit total. Enfin nous nous ressouvînmes que nous avions observé, plusieurs mois auparavant, que le cœur des grenouilles n'a qu'un ventricule, de manière que le sang va, par le cœur, de la veine cave dans l'aorte, sans passer par les poumons ; ce qui fait que la respiration est inutile à ces animaux, quoiqu'ils meurent dans la machine pneumatique, dont la raison est qu'ils ont toujours besoin d'un peu d'air qui, par son ressort, entretienne la fluidité du sang : mais il en faut si peu, que celui qu'ils prennent dans l'eau ou par les aliments leur suffit.

VII. On sait que le froment, le seigle, et l'orge même, ne viennent pas dans tous les pays ; mais la nature y supplée par

d'autres plantes : il y en a quelques-unes qui sont un poison mortel, si on ne les prépare, comme la cassave, dont le jus est si dangereux. On fait, en quelques endroits de Norwége ou d'Allemagne, du pain avec une espèce de terre, dont le peuple se nourrit, qui se conserve quarante ans sans se gâter : quand un paysan a pu parvenir à se faire du pain pour toute sa vie, sa fortune est faite ; il vit tranquille et n'espère plus rien de la Providence 34. On n'aurait jamais fait, si l'on voulait décrire tous les moyens divers que la nature emploie, et toutes les précautions qu'elle a prises, pour subvenir à la vie des hommes. Comme nous habitons un climat heureux, et que nous sommes du nombre de ceux qu'elle a le plus favorisés, nous jouissons de ses plus grandes faveurs sans nous soucier des moindres : nous négligeons et laissons périr dans les bois, des plantes, qui feraient une des grandes commodités de la vie chez bien des peuples. On s'imagine qu'il n'y a que le bled qui soit destiné à la nourriture des hommes, et on ne considère les autres plantes que par rapport à leurs qualités médicales ; les docteurs les trouvent émollientes, diurétiques, dessiccatives ou astringentes ; ils les traitent toutes comme la manne qui nourrissait les Israélites, dont ils ont fait un purgatif 35 ; on leur donne une infinité de qualités qu'elles n'ont pas, et personne ne pense à la vertu de nourrir qu'elles ont.

Le froment, l'orge, le seigle, ont, comme les autres plantes, des années qui leur sont très-favorables : il y en a où la disette de ces grains n'est pas le seul malheur qui afflige les peuples ; leur mauvaise qualité est encore plus cruelle. Nous croyons que, dans ces années si tristes pour les pauvres, et mille fois plus encore pour les riches, chez un peuple chrétien, on a mille moyens de suppléer à la rareté du bled ; qu'on a sous ses pieds dans tous les bois

mille ressources contre la faim ; et qu'on admirerait la Providence, au lieu de l'accuser, si l'on connaissait tous ses bienfaits.

Dans cette idée, nous avons conçu le dessein d'examiner les végétaux, les écorces et une infinité de choses qu'on ne soupçonnerait pas par rapport à leur qualité nutritive. La vie des animaux qui ont le plus de rapports à l'homme serait bien employée pour faire de pareilles expériences. Nous en avons commencé quelques-unes qui nous ont réussi très-heureusement. La brièveté du temps ne nous permet pas de les rapporter ici ; d'ailleurs nous voulons les joindre à un grand nombre d'autres que nous nous proposons de faire sur ce sujet. Notre dessein est aussi d'examiner en quoi consiste la qualité nutritive des plantes : il n'est pas toujours vrai que celles qui viennent dans une terre grasse soient plus propres à nourrir que celles qui viennent dans un terrain maigre. Il y a dans le Quercy un pays qui ne produit que quelques brins d'une herbe très-courte, qui sort au travers des pierres dont il est couvert ; cette herbe est si nourrissante, qu'une brebis y vit, pourvu que chaque jour elle en puisse amasser autant qu'il en pourrait entrer dans un dé à coudre 36 ; au contraire, dans le Chili, les viandes y nourrissent si peu, qu'il faut absolument manger de trois en trois heures, comme si ce pays était tombé dans la malédiction dont Dieu menace son peuple dans les livres saints : J'ôterai au pain la force de nourrir³⁷.

Je me vois obligé de dire ici que le sieur Duval 38 nous a beaucoup aidés dans ces observations, et que nous devons beaucoup à son exactitude. On jugera sans doute qu'elles ne sont pas considérables ; mais on est assez heureux pour ne les estimer précisément que ce qu'elles valent.

C'est le fruit de l'oisiveté de la campagne. Ceci devait mourir dans le même lieu qui l'a fait naître ; mais ceux qui vivent dans une société ont des devoirs à remplir ; nous devons compte à la nôtre de nos moindres amusements. Il ne faut point chercher la réputation par ces sortes d'ouvrages, ils ne l'obtiennent ni ne la méritent ; on profite des observations, mais on ne connaît pas l'observateur : aussi de tous ceux qui sont utiles aux hommes, ce sont peut-être les seuls envers lesquels on peut être ingrat sans injustice.

Il ne faut pas avoir beaucoup d'esprit pour avoir vu le Panthéon, le Colisée, des pyramides ; il n'en faut pas davantage pour voir un ciron dans le microscope, ou une étoile par le moyen des grandes lunettes ; et c'est en cela que la physique est si admirable : grands génies, esprits étroits, gens médiocres, tout y joue son personnage : celui qui ne saura pas faire un système comme Newton, fera une observation avec laquelle il mettra à la torture ce grand philosophe ; cependant Newton sera toujours Newton, c'est-à-dire le successeur de Descartes, et l'autre un homme commun, un vil artiste, qui a vu une fois, et n'a peut-être jamais pensé.

q

DISCOURS PRONONCÉ A LA RENTRÉE DU PARLEMENT DE BORDEAUX.

Que celui d'entre nous qui aura rendu les lois esclaves de l'iniquité de ses jugements périsse sur l'heure ! Qu'il trouve en tout lieu

la présence d'un Dieu vengeur, et les puissances célestes irritées ! Qu'un feu sorte de dessous terre et dévore sa maison ! Que sa postérité soit à jamais humiliée ! Qu'il cherche son pain et ne le trouve pas ! Qu'il soit un exemple affreux de la justice du ciel, comme il en a été un de l'injustice de la terre !

C'est à peu près ainsi, messieurs, que parlait un grand empereur ; et ces paroles si tristes, si terribles, sont pour vous pleines de consolation. Vous pouvez tous dire en ce moment à ce peuple assemblé, avec la confiance d'un juge d'Israël : Si j'ai commis quelque injustice, si j'ai opprimé quelqu'un de vous, si j'ai reçu des présents de quelqu'un d'entre vous, qu'il élève la voix, qu'il parle contre moi aux yeux du Seigneur : LOQUIMI DE ME CO-RAM DOMINO, ET CONTEMNAM ILLUD HODIE 39.

Je ne parlerai donc point de ces grandes corruptions qui, dans tous les temps, ont été le présage du changement ou de la chute des États ; de ces injustices de dessein formé ; de ces méchancetés de système ; de ces vies toutes marquées de crimes, où des jours d'iniquité ont toujours suivi des jours d'iniquités ; de ces magistratures exercées au milieu des reproches, des pleurs, des murmures et des craintes de tous les citoyens : contre des juges pareils, contre des hommes si funestes, il faudrait un tonnerre ; la honte et les reproches ne sont rien.

Ainsi, supposant dans un magistrat sa vertu essentielle, qui est la justice, qualité sans laquelle il n'est qu'un monstre dans la société, et avec laquelle il peut être un très-mauvais citoyen, je ne parlerai que des accessoires qui peuvent faire que cette justice abondera plus ou moins. Il faut qu'elle soit éclairée ; il faut qu'elle soit prompte, qu'elle ne soit point austère, et enfin qu'elle soit universelle.

Dans l'origine de notre monarchie, nos pères, pauvres, et plutôt pasteurs que laboureurs, soldats plutôt que citoyens, avaient peu d'intérêts à régler ; quelques lois sur le partage du butin, sur la pâture ou le larcin des bestiaux, réglaient tout dans la république : tout le monde était bon pour être magistrat chez un peuple qui dans ses mœurs suivait la simplicité de la nature, et à qui son ignorance et sa grossièreté fournissaient des moyens aussi faciles qu'injustes de terminer les différends, comme le sort, les épreuves par l'eau, par le feu, les combats singuliers, etc.

Mais depuis que nous avons quitté nos mœurs sauvages ; depuis que, vainqueurs des Gaulois et des Romains 40, nous avons pris leur police ; que le code militaire a cédé au code civil ; depuis surtout que les lois des fiefs n'ont plus été les seules lois de la noblesse, le seul code de l'État, et que par ce dernier changement le commerce et le labourage ont été encouragés ; que les richesses des particuliers et leur avarice se sont accrues ; qu'on a eu à démêler de grands intérêts, et des intérêts presque toujours cachés ; que la bonne foi ne s'est réservé que quelques affaires de peu d'importance, tandis que l'artifice et la fraude se sont retirés dans les contrats ; nos codes se sont augmentés ; il a fallu joindre les lois étrangères aux nationales ; le respect pour la religion y a mêlé les canoniques ; et les magistratures n'ont plus été le partage que des citoyens les plus éclairés.

Les juges se sont toujours trouvés au milieu des pièges et des surprises, et la vérité a laissé dans leur esprit les mêmes méfiances que l'erreur.

L'obscurité du fond a fait naître la forme. Les fourbes, qui ont espéré de pouvoir cacher leur malice, s'en sont fait une espèce d'art : des professions entières se sont établies, les unes pour obs-

curcir, les autres pour allonger les affaires ; et le juge a eu moins de peine à se défendre de la mauvaise foi du plaideur, que de l'artifice de celui à qui il confiait ses intérêts.

Pour lors il n'a plus suffi que le magistrat examinât la pureté de ses intentions ; ce n'a plus été assez qu'il pût dire à Dieu, *Proba me, Deus, et scito cor meum*⁴¹ : il a fallu qu'il examinât son esprit, ses connaissances et ses talents ; il a fallu qu'il se rendit compte de ses études, qu'il portât toute sa vie le poids d'une application sans relâche, et qu'il vit si cette application pouvait donner à son esprit la mesure de connaissances et le degré de lumière que son état exigeait.

On lit, dans les relations de certains voyageurs, qu'il y a des mines où les travailleurs ne voient jamais le jour. Ils sont une image bien naturelle de ces gens dont l'esprit, appesanti sous les organes, n'est capable de recevoir aucun degré de clairvoyance. Une pareille incapacité exige d'un homme juste qu'il se retire de la magistrature ; une moindre incapacité exige d'un homme juste qu'il la surmonte par des sueurs et par des veilles.

Il faut encore que la justice soit prompte. Souvent l'injustice n'est pas dans le jugement, elle est dans les délais ; souvent l'examen a fait plus de tort qu'une décision contraire. Dans la constitution présente, c'est un état que d'être plaideur ; on porte ce titre jusqu'à son dernier âge : il va à la postérité ; il passe, de neveux en neveux, jusqu'à la fin d'une malheureuse famille.

La pauvreté semble toujours attachée à ce titre si triste. La justice la plus exacte ne sauve jamais que d'une partie des malheurs ; et tel est l'état des choses, que les formalités introduites pour conserver l'ordre public sont aujourd'hui le fléau des

particuliers. L'industrie du palais est devenue une source de fortune, comme le commerce et le labourage ; la maltôte a trouvé à s'y repaître et à disputer à la chicane la ruine d'un malheureux plaideur.

Autrefois les gens de bien menaient devant les tribunaux les hommes injustes : aujourd'hui ce sont les hommes injustes qui y traduisent les gens de bien. Le dépositaire a osé nier le dépôt, parce qu'il a espéré que la bonne foi craintive se laisserait bientôt de le demander en justice ; et le ravisseur a fait connaître à celui qu'il opprimait qu'il n'était point de sa prudence de continuer à lui demander raison de ses violences.

On a vu (ô siècle malheureux !) des hommes iniques menacer de la justice ceux à qui ils enlevaient leurs biens, et apporter pour raison de leurs vexations la longueur du temps, et la ruine inévitable de ceux qui voudraient les faire cesser. Mais quand l'état de ceux qui plaident ne serait point ruineux, il suffirait qu'il fût incertain pour nous engager à le faire finir. Leur condition est toujours malheureuse, parce qu'il leur manque quelque sûreté du côté de leurs biens, de leur fortune et de leur vie.

Cette même considération doit inspirer à un magistrat juste une grande affabilité, puisqu'il a toujours affaire à des gens malheureux. Il faut que le peuple soit toujours présent à ses inquiétudes ; semblable à ces bornes que les voyageurs trouvent dans les grands chemins, sur lesquelles ils reposent sur le fardeau. Cependant on a vu des juges qui, refusant à leurs parties tous les égards, pour conserver, disaient-ils, la neutralité, tombaient dans une rudesse qui les en faisait plus sûrement sortir.

Mais qui est-ce qui a jamais pu dire, si l'on en excepte les stoïciens, que cette affection générale pour le genre humain, qui est la vertu de l'homme considéré en lui-même, soit une vertu étrangère au caractère de juge ? Si c'est la puissance qui doit endurcir les cœurs, voyez comme l'autorité paternelle endurecit le cœur des pères, et réglez votre magistrature sur la première de toutes les magistratures.

Mais, indépendamment de l'humanité, la bienséance et l'affabilité, chez un peuple poli, deviennent une partie de la justice ; et un juge qui en manque pour ses clients commence dès lors à ne plus rendre à chacun ce qui lui appartient. Ainsi, dans nos mœurs, il faut qu'un juge se conduise envers les parties de manière qu'il leur paraisse bien plutôt réservé que grave, et qu'il leur fasse voir la probité de Caton sans leur en montrer la rudesse et l'austérité.

J'avoue qu'il y a des occasions où il n'est point d'âme bienfaisante qui ne se sente indignée. L'usage qui a introduit les sollicitations semble avoir été fait pour éprouver la patience des juges qui ont du courage et de la probité. Telle est la corruption du cœur des hommes, qu'il semble que la conduite générale soit de la supposer toujours dans le cœur des autres.

O vous qui employez pour nous séduire tout ce que vous pouvez vous imaginer de plus inévitable ; qui pour nous mieux gagner cherchez toutes nos faiblesses ; qui mettez en œuvre la flatterie, les bassesses, le crédit des grands, le charme de nos amis, l'ascendant d'une épouse chérie, quelquefois même un empire que vous croyez plus fort ; qui, choisissant toutes nos passions, faites attaquer notre cœur par l'endroit le moins défendu : puissiez-vous à jamais manquer tous vos desseins, et n'obtenir que de

la confusion dans vos entreprises ! Nous n'aurons point à vous faire les reproches que Dieu fait aux pécheurs dans les livres saints, Vous m'avez fait servir à vos iniquités⁴² ; nous résisterons à vos sollicitations les plus hardies, et nous vous ferons sentir la corruption de votre cœur et la droiture du nôtre.

Il faut que la justice soit universelle. Un juge ne doit pas être comme l'ancien Caton, qui fut le plus juste sur son tribunal, et non dans sa famille. La justice doit être en nous une conduite générale. Soyons justes dans tous les lieux, justes à tous égards, envers toutes personnes, en toutes occasions.

Ceux qui ne sont justes que dans les cas où leur profession l'exige, qui prétendent être équitables dans les affaires des autres lorsqu'ils ne sont pas incorruptibles dans ce qui les touche eux-mêmes, qui n'ont point mis l'équité dans les plus petits événements de leur vie, courent risque de perdre bientôt cette justice même qu'ils rendent sur le tribunal. Des juges de cette espèce ressemblent à ces monstrueuses divinités que la fable avait inventées, qui mettaient bien quelque ordre dans l'univers, mais qui, chargées de crimes et d'imperfections, troublaient elles-mêmes leurs lois, et faisaient rentrer le monde dans tous les dérégléments qu'elles en avaient bannis.

Que le rôle de l'homme privé ne fasse donc point de tort à celui de l'homme public : car dans quel trouble d'esprit un juge ne jette-t-il point les parties, lorsqu'elles lui voient les mêmes passions que celles qu'il faut qu'il corrige, et qu'elles trouvent sa conduite répréhensible comme celle qui a fait naître leurs plaintes ! « S'il aimait la justice, diraient-elles, la refuserait-il aux personnes qui lui sont unies par des liens si doux, si forts, si sacrés, à qui il doit tenir par tant de motifs d'estime, d'amour, de

reconnaissance, et qui peut-être ont mis tout leur bonheur entre ses mains ? »

Les jugements que nous rendons sur le tribunal peuvent rarement décider de notre probité ; c'est dans les affaires qui nous intéressent particulièrement que notre cœur se développe et se fait connaître ; c'est là-dessus que le peuple nous juge ; c'est là-dessus qu'il nous craint ou qu'il espère de nous. Si notre conduite est condamnée, si elle est soupçonnée, nous devenons soumis à une espèce de récusation publique ; et le droit de juger, que nous exerçons, est mis, par ceux qui sont obligés de le souffrir, au rang de leurs calamités.

Il est temps, messieurs, de vous parler de ce jeune prince, héritier de la justice de ses ancêtres comme de leur couronne. L'histoire ne connaît point de roi qui, dans l'âge mûr et dans la force de son gouvernement, ait eu des jours si précieux à l'Europe, que ceux de l'enfance de ce monarque. Le ciel avait attaché au cours de sa vie innocente de si grandes destinées, qu'il semblait être le pupille et le roi de toutes les nations. Les hommes des climats les plus reculés regardaient ses jours comme leurs propres jours. Dans les jalousies des intérêts divers, tous les peuples vivaient dans une crainte commune. Nous, ses fidèles sujets, nous Français, à qui on donne l'éloge d'aimer uniquement notre roi, à peine avons-nous en ce point l'avantage sur les nations alliées, sur les nations rivales, sur les nations ennemies. Un tel présent du ciel, si grand par ce qui s'est passé, si grand dans le temps présent, nous est encore pour l'avenir une illustre promesse. Né pour la félicité du genre humain, n'y aurait-il que ses sujets qu'il ne rendrait pas heureux ? Il ne sera point comme le soleil, qui donne la vie à tout ce qui est loin de lui, et qui brûle tout ce qui l'approche.

Nous venons de voir une grande princesse 43 sortir du deuil dont elle était environnée. Elle a paru, et les peuples divers, dans ces sortes d'événements, uniquement attentifs à leurs intérêts, n'ont regardé que les vertus et les agréments que le ciel a répandus sur elle. Le jeune monarque s'est incliné sur son cœur ; la vertu nous est garante pour l'avenir de ce tendre amour que les charmes et les grâces ont fait naître.

Soyez, grand roi, le plus heureux des rois. Nous, qui vous aimons, bénissons le ciel de ce qu'il a commencé le bonheur de la monarchie par celui de la famille royale. Quelque grande que soit la félicité dont vous jouissez, vous n'avez rien que ce que vos peuples ont mille fois désiré pour vous : nous implorions tous les jours le ciel ; il nous a tout accordé ; mais nous l'implorons encore. Puisse votre jeunesse être citée à tous les rois qui viendront après vous ! Puissiez-vous, dans un âge plus mûr, n'y trouver rien à reprendre, et, dans les grands engagements où vous entrez, toujours bien sentir ce que doit à l'univers le premier des mortels ! Puissiez-vous toujours cultiver, dans la paix, des vertus qui ne sont pas moins royales que les vertus militaires, et n'oublier jamais que le ciel, en vous faisant naître, a déjà fait toute votre grandeur, et que, comme l'immense océan, vous n'avez rien à acquérir ?

Que le prince en qui vous avez mis votre principale confiance 44, qui ne trouve votre gloire que là où il voit votre justice, ce prince inflexible comme les lois mêmes, qui décerne toujours ce qu'il a résolu une fois, ce prince qui aime les règles et ne connaît pas les exceptions ; qui se suit toujours lui-même, qui voit la fin comme le commencement des projets, et qui sait réduire les courtisans aux demandes justes, distinguer leurs services de

leurs assiduités, et leur apprendre qu'ils ne sont pas plus à vous que vos autres sujets, puisse être longtemps auprès de votre trône, et y partager avec vous les peines de la monarchie !

Avocats, la cour connaît votre intégrité, et elle a du plaisir de pouvoir vous le dire. Les plaintes contre votre honneur n'ont point encore monté jusqu'à elle. Sachez pourtant qu'il ne suffit pas que votre ministère soit désintéressé pour être pur. Vous avez du zèle pour vos parties, et nous le louons ; mais ce zèle devient criminel lorsqu'il vous fait oublier ce que vous devez à vos adversaires. Je sais bien que la loi d'une juste défense vous oblige souvent de révéler des choses que la honte avait ensevelies ; mais c'est un mal que nous ne tolérons que lorsqu'il est absolument nécessaire. Apprenez de nous cette maxime, et souvenez-vous-en toujours : « Ne dites jamais la vérité aux dépens de votre vertu. »

Quel triste talent que celui de savoir déchirer les hommes ! Les saillies de certains esprits sont peut-être les plus grandes épines de notre ministère ; et, bien loin que ce qui fait rire le peuple puisse mériter nos applaudissements, nous pleurons toujours sur les infortunés qu'on déshonore.

Quoi ! la honte suivra tous ceux qui approchent de ce sacré tribunal ! Hélas ! craint-on que les grâces de la justice ne soient trop pures ? Que peut-on faire de pis pour les parties ? On les fait gémir sur leurs succès mêmes, et on leur rend, pour me servir des termes de l'Écriture, « les fruits de la justice amers comme de l'absinthe 45 ».

Eh ! de bonne foi, que voulez-vous que nous répondions, quand on viendra nous dire : « Nous sommes venus devant vous, et on nous y a couverts de confusion et d'ignominie ; vous avez vu

nos plaies, et vous n'avez pas voulu y mettre d'huile ; vous vouliez réparer les outrages qu'on nous a faits loin de vous, et on nous en a fait sous vos yeux de plus réels ; et vous n'avez rien dit : vous que, sur le tribunal où vous étiez, nous regardions comme les dieux de la terre, « vous avez été muets comme des statues « de bois et de pierre ». Vous dites que vous nous conservez nos biens : eh ! notre honneur nous est mille fois plus cher que nos biens. Vous dites que vous mettez en sûreté notre vie : ah ! notre honneur nous est bien d'un autre prix que notre vie. Si vous n'avez pas la force d'arrêter les saillies d'un orateur emporté, indiquez-nous du moins quelque tribunal plus juste que le vôtre. Que savons-nous si vous n'avez pas partagé le barbare plaisir que l'on vient de donner à nos parties, si vous n'avez pas joui de notre désespoir, et si ce que nous vous reprochons comme une faiblesse, nous ne devons pas plutôt vous le reprocher comme un crime ? »

Avocats, nous n'aurions jamais la force de soutenir de si cruels reproches, et il ne serait jamais dit que vous auriez été plus prompts à manquer aux premiers devoirs, que nous à vous les faire connaître.

Procureurs, vous devez trembler tous les jours de votre vie sur votre ministère. Que dis-je ? vous devez nous faire trembler nous-mêmes. Vous pouvez à tous moments nous fermer les yeux sur la vérité, nous les ouvrir sur des lueurs et des apparences. Vous pouvez nous lier les mains, éluder les dispositions les plus justes et en abuser ; présenter sans cesse à vos parties la justice, et ne leur faire embrasser que son ombre ; leur faire espérer la fin, et la reculer toujours ; les faire marcher dans un dédale d'erreurs. Pour lors, d'autant plus dangereux que vous seriez plus ha-

biles, vous feriez verser sur nous-mêmes une partie de la haine. Ce qu'il y aurait de plus triste dans votre profession, vous le répandriez sur la nôtre ; et nous deviendrions bientôt les plus grands criminels après les premiers coupables. Mais que n'ennoblissez-vous votre profession par la vertu qui les orne toutes ? Que nous serions charmés de vous voir travailler à devenir plus justes que nous ne le sommes ! Avec quel plaisir vous pardonnerions-nous cette émulation ! et combien nos dignités nous paraîtraient-elles viles auprès d'une vertu qui vous serait chère !

Lorsque plusieurs de vous ont mérité l'estime de la cour, nous nous sommes réjouis des suffrages que nous leur avons donnés : il nous semblait que nous allions marcher dans des sentiers plus sûrs ; nous nous imaginions nous-mêmes avoir acquis un nouveau degré de justice.

Nous n'aurons point, disions-nous, à nous défendre de leurs artifices ; ils vont concourir avec nous à « l'œuvre du jour, » et peut-être verrons-nous le temps où le peuple sera délivré de tout fardeau. Procureurs, vos devoirs touchent de si près les nôtres, que nous, qui sommes préposés pour vous reprendre, nous vous conjurons de les observer. Nous ne vous parlons point en juges ; nous oublions que nous sommes vos magistrats : nous vous prions de nous laisser notre probité, de ne nous point ôter le respect des peuples, et de ne nous point empêcher d'en être les pères 46.

TRAITÉ DES DEVOIRS.

« Monsieur le Président de Montesquieu communique à l'assemblée les premiers chapitres d'un Traité général des Devoirs. Tout y respire l'honneur, la probité, l'humanité, l'amour de la patrie. On ne saurait inviter les hommes à la vertu d'une manière plus touchante, ce qui fait souhaiter de voir paraître au plus tôt cet ouvrage. »

LETTRE AUX AUTEURS DU JOURNAL DE MARS.

MESSIEURS,

Le public qui s'attend à une relation complète de ce qui s'est passé dans l'assemblée publique de l'Académie de Bordeaux, verrait sans doute avec regret que l'on n'a fait qu'y annoncer l'ouvrage de M. le Président de Montesquieu sur les Devoirs de l'Homme. C'est pour suppléer à cette omission que je vous envoie l'extrait de sa dissertation.

L'auteur fait sentir, dans l'avant-propos, combien il est plus difficile à un philosophe chrétien de traiter des devoirs, qu'à un philosophe payen. Il dit qu'il est utile que la Morale soit traitée en même temps par les chrétiens et par les philosophes, afin que les esprits attentifs voyent, dans le rapport de ce que les uns et les autres enseignent, combien peu de chemin il y a à faire pour aller de la philosophie au christianisme.

Le premier chapitre est sur les Devoirs en général. Dieu en est l'objet universel, dans le sens qu'il doit remplir tous nos désirs et occuper toutes nos pensées : il en est encore l'objet particulier dans le sens que nous lui devons un culte. « Ceux qui ont dit, ajoute l'auteur qu'une fatalité aveugle a produit tous les effets que nous voyons dans le monde, ont dit une grande absurdité ; car quelle plus grande absurdité qu'une fatalité aveugle qui produit des êtres qui ne le sont pas 47 ?

« Si Dieu est plus puissant que nous, il faut le craindre ; s'il est un Être bienfaisant, il faut l'aimer ; et comme il ne s'est pas rendu visible, l'aimer c'est le servir avec cette satisfaction intérieure que l'on sent lorsque l'on donne à quelqu'un des marques de sa reconnaissance. Enfin, continue l'auteur nos devoirs envers Dieu sont d'autant plus indispensables qu'ils ne sont pas réciproques, comme ceux que les hommes se rendent, car nous devons tout à Dieu et Dieu ne nous doit rien. »

Le chapitre III traite de nos Devoirs envers les hommes. Ces devoirs sont de deux espèces, selon l'auteur. Ceux qui se rapportent plus aux autres hommes qu'à nous, et ceux qui se rapportent plus à nous qu'aux autres hommes. Il met parmi les devoirs de la première espèce tous ceux qui tirent leur origine de la Justice.

L'auteur dans les chapitres IV et V, fait voir que la Justice n'est pas dépendante des lois humaines, qu'elle est fondée sur l'existence et la sociabilité des êtres raisonnables, et non pas sur des dispositions ou volontés particulières de ces êtres.

Cette question conduit l'auteur à la réfutation des principes d'Hobbes sur la Morale. Il parcourt ensuite les principales sectes

de philosophie qui ont voulu former ou régler l'homme, et il préfère à toutes celle des stoïciens. « Si je pouvais un moment, dit l'auteur, cesser de penser que je suis chrétien, je ne pourrais m'empêcher de mettre la destruction de la secte de Zénon au nombre des malheurs du genre humain ; elle n'outrait que les choses dans lesquelles il n'y a que de la grandeur : le mépris des plaisirs et de la douleur. »

Après plusieurs traits vifs sur les grands hommes qui ont suivi la secte de Zénon, l'auteur finit en disant que « les Stoïciens, nés pour la société, croyaient tous que leur destin était de travailler pour elle ; d'autant moins à charge que les récompenses étaient toutes dans eux-mêmes, et qu'heureux par leur philosophie seule, il semblait qu'ils crussent que le seul bonheur des autres pût augmenter le leur 48. »

L'auteur, en considérant toujours la Justice qu'il regarde comme le fondement de la Société, parle de l'habitude de cette vertu et des moyens de l'acquérir au plus haut degré. « La plupart des vertus, ajoute-t-il ensuite, ne sont que des rapports particuliers, mais la Justice est un rapport général ; elle concerne l'homme en lui-même ; elle le concerne par rapport à tous les hommes. »

L'auteur tire de ce principe cette maxime générale, que « tous les devoirs particuliers cessent lorsqu'on ne peut pas les remplir sans choquer les devoirs de l'homme. Doit-on penser, par exemple, au bien de la Patrie lorsqu'il est question de celui du genre humain ? Non ; le devoir du citoyen est un crime lorsqu'il fait oublier le devoir de l'homme. L'impossibilité de ranger l'univers sous une même société a rendu les hommes étrangers à des hommes, mais cet arrangement n'a point prescrit contre les pre-

miers devoirs, et l'homme, partout raisonnable, n'est ni Romain ni Barbare. »

L'auteur a choisi ensuite quelques faits historiques et surtout la conquête des Indes, faite par les Espagnols, pour faire voir des exemples de la violation des devoirs de l'homme 49.

L'auteur, dans le chapitre XII, montre que nous devons à la religion chrétienne de nous avoir donné de l'équité pour tous les hommes.

Comme rien ne choque plus la Justice que ce que l'on appelle ordinairement la Politique, cette science de ruse et d'artifice, l'auteur, dans le chapitre XIII, la décrit d'une façon plus utile que s'il en prouvait l'injustice ; il en montre l'inutilité par la raison. La plupart des effets, selon lui, arrivent par des voies si singulières, et dépendent de causes si imperceptibles ou si éloignées qu'on ne peut les prévoir. La politique, par conséquent, n'a pas lieu à l'égard de cette espèce d'événements. Elle est inutile encore sur les événements prévus, parce que toute révolution prévue n'arrive presque jamais.

L'auteur parcourt ensuite les plus grands événements de l'histoire. Il prouve qu'ils n'ont pu être préparés ni évités. « Qui aurait dit par exemple aux huguenots qui venaient avec une armée conduire Henri IV sur le trône, que leur secte serait abattue par son fils et anéantie par son petit-fils ? Leur ruine totale était liée à des accidents qu'ils ne pouvaient pas prévoir. Ce qui fait, dit l'auteur, que la politique a si peu de succès, c'est que ses sectateurs ne connaissent jamais les hommes ; comme ils ont des vues fines et adroites, ils croient que tous les hommes les ont de même ; mais il s'en faut bien que tous les hommes soient fins ; ils

agissent, au contraire, presque toujours par caprice ou par passion, ou agissent seulement pour agir et pour qu'on ne dise pas qu'ils ne font rien. Mais ce qui ruine les plus grands politiques c'est que la réputation qu'ils ont d'exceller dans leur art dégoûte presque tout le monde de traiter avec eux et qu'ils se trouvent par là privés de tous les avantages des conventions. »

L'auteur rapporte ensuite l'exemple de plusieurs princes qui ont réussi dans leurs desseins sans finesse et par les voies les plus simples.

L'ouvrage de M. le Président de Montesquieu a passé si rapidement dans nos mains qu'il ne m'a pas été possible d'en faire un extrait plus étendu. Je prévois que le public ne se payera point de cette excuse et qu'il regrettera encore plus ce que j'ai omis qu'il ne me saura gré de ce que je lui donne ; c'est précisément ce que j'ai éprouvé moi-même. Cet ouvrage est rempli d'un si grand nombre de traits vifs et sensés, qu'il m'a paru que je n'avais point de choix à faire, et que c'était une espèce de devoir pour moi de tout copier 50.

Je suis, Messieurs, etc.

A Bordeaux, 7 juillet 1725.

M. Despois a le premier appelé l'attention sur ce morceau et sur le suivant. Revue politique et littéraire, numéro du 14 novembre 1874.

RÉFLEXIONS SUR LA CONSIDÉRATION ET SUR LA RÉPUTATION 51.

M. de Sarrau, secrétaire perpétuel pour les arts, lut ensuite à l'assemblée des Réflexions sur la Considération et sur la Réputation. Cet ouvrage est de M. le Président de Montesquieu. Si l'on a dit de Cicéron qu'il eût été bien doux de voir traiter de la gloire par un homme qui en connaissait tout le prix et qui l'avait si bien méritée, je pense, Messieurs, que vous avez droit, par ces mêmes raisons, d'exiger de moi un extrait exact et étendu des Réflexions de M. le Président de Montesquieu.

Cet illustre académicien expose d'abord les douceurs et les agréments que produit la considération. « Un honnête homme, dit-il, qui est considéré dans le monde est dans l'état le plus heureux où l'on puisse être. Il jouit à tous les instants des égards de tous ceux qui l'entourent ; il trouve dans les moindres gestes des marques de l'estime publique. Son âme est délicieusement entretenue dans cette satisfaction qui fait sentir les satisfactions, et ce plaisir qui égaye les plaisirs mêmes.

« La considération contribue bien plus à notre bonheur que la naissance, les richesses, les emplois, les honneurs. Je ne sache pas dans le monde de rôle plus triste que celui d'un grand seigneur sans mérite, qui n'est jamais traité qu'avec des expressions frappées de respect, au lieu de ces traits naïfs et délicats qui font sentir la considération. »

La politesse générale, dont on a fait un devoir dans le monde, semble confondre et égaler tous les témoignages d'estime. L'

homme vertueux n'a donc à cet égard aucun avantage ; M. le Président de Montesquieu détruit cette objection.

« Quoique, dit-il, la politesse semble être faite pour mettre au même niveau, pour le bien de la paix, le mérite de tout le monde, cependant il est impossible que les hommes veuillent ou puissent se déguiser si fort qu'ils ne fassent sentir de grandes différences entre ceux à qui leur politesse n'a besoin de rien accorder et ceux à qui il faut qu'elle accorde tout. Il est si facile de se mettre au fait de cette espèce de tromperie, le jeu est si fort à découvert, les coups reviennent si souvent, qu'il est rare qu'il y ait beaucoup de dupes. »

L'auteur examine en ce lieu pourquoi si peu de jeunes gens obtiennent la considération. Il en donne plusieurs raisons également solides et ingénieuses. Une des principales est l'envie démesurée que nous avons de l'acquérir. « Nous voulons nous distinguer ; mais il ne nous suffit pas de le faire en général ; nous voulons encore nous distinguer à chaque moment et, pour ainsi dire, en détail : et c'est ce que les qualités réelles, la probité, la bonne foi, la modestie ne donnent pas ; elles font seulement un mérite général, mais il nous faut une distinction pour le moment présent. Voilà d'où vient que nous disons souvent un bon mot qui nous déshonorerait demain ; que pour réussir dans une société, nous nous perdons dans quatre, et que nous copions sans cesse des originaux que nous méprisons. »

« Une chose, ajoute l'auteur, qui nous ôte plus la considération que les vices, ce sont les ridicules. Un certain air gauche déshonore bien plus une femme qu'une galanterie. Comme les vices sont presque généraux, on est convenu de se faire bonne

guerre, mais chaque ridicule étant personnel, on le traite sans quartier. »

Il y a plusieurs différences essentielles entre la considération et la réputation. On les trouve toutes traitées dans cet endroit. « La principale, selon l'auteur, est que la considération est le résultat de toute une vie, au lieu qu'il ne faut souvent qu'une sottise pour nous donner de la réputation. »

M. le président de Montesquieu traite ensuite ce qui regarde la réputation. Après avoir donné une idée de ce qu'elle est et des agréments qu'elle procure, il parcourt les différents moyens par lesquels on l'obtient.

« De toutes les vertus, dit-il, celle qui contribue le plus à nous donner une réputation invariable, c'est l'amour de nos concitoyens. Le peuple, qui croit toujours qu'on l'aime peu et qu'on le méprise beaucoup, n'est jamais ingrat de l'amour et de l'estime qu'on lui accorde. Dans les républiques, où chaque citoyen partage l'empire, l'esprit populaire le rend odieux ; mais dans les monarchies où l'on ne va à l'ambition que par l'obéissance, et où, par rapport au pouvoir, la faveur du peuple n'accorde rien lorsqu'elle n'accorde pas tout, elle donne une réputation sûre ; parce qu'elle ne peut être soupçonnée d'aucun motif qui ne soit vertueux. »

Il est bien plus facile d'acquérir de la réputation que de la conserver. « Pour l'acquérir il ne faut qu'un grand jour, et le hasard peut donner ce jour, mais pour la conserver il faut payer de sa personne presque à tous les instants.

« Quelquefois on y réussit par sa modestie ; d'autres fois on se soutient par son audace. Souvent l'envie s'élève contre un auda-

cieux, et souvent elle s'irrite de voir un homme modeste couvert de gloire.

« Cependant le meilleur de tous les moyens que l'on puisse employer pour conserver la réputation, c'est celui de la modestie, qui empêche les hommes de se repentir de leurs suffrages, en leur faisant voir que l'on ne s'en sert pas contre eux.

« Il n'y a rien, ajoute l'auteur, qui conserve et qui fixe mieux la réputation que la disgrâce. Il n'y a point de vertu que le peuple n'imagine en faveur de celui qu'il plaint ou qu'il regrette ; mais comme la plupart des hommes ne sont pas dans un état assez élevé pour être outragés de la fortune, ils ont la retraite, qui souvent fait en eux l'effet de la disgrâce. »

Une attention importante pour soutenir sa réputation, c'est de bien connaître le génie de son siècle, et de savoir même se prêter aux préjugés dominants. « Il y a eu des fautes faites par d'illustres personnages, qui faisaient bien voir qu'ils ne savaient avec quels hommes ils vivaient, et qu'ils ignoraient les Français comme les Japonais. Dans chaque siècle, ajoute l'auteur, il y a de certains préjugés dominants dans lesquels la vanité se trouve mêlée avec la politique ou la superstition, et ces préjugés sont toujours embrassés par les gens qui veulent avoir de la réputation par des voies plus faciles que celles de la vertu. » M. le Président de Montesquieu confirme ces réflexions par plusieurs exemples.

L'amour-propre des autres se satisfait quelquefois en nous donnant de la réputation, mais souvent il se plaît encore plus à détruire son ouvrage.

« On s'impatiente dans la recherche des causes morales, dit l'auteur, de trouver toujours l'amour-propre sur son chemin et

d'avoir toujours la même chose à redire.

« Cet orgueil qui entre dans nos jugements met une certaine compensation dans les choses d'ici-bas, et venge bien des gens des injures de la fortune.

« Un homme est d'une noblesse distinguée ; s'il n'a point de bien, on lui laissera sa noblesse, on se plaira même à la relever ; mais si la fortune donne de l'envie, on examinera sa naissance avec les yeux de l'envie ; non-seulement on lui disputera la chimère, mais aussi on lui ôtera du réel. »

Une ressource pour celui qui a perdu sa réputation, c'est de pouvoir en accuser l'amour-propre des autres ; pour l'ordinaire, cependant, le nôtre seul en est la cause.

Quelquefois on trouve qu'on ne va pas assez vite à la réputation, on s'impatiente, on précipite sa course : de là ces imprudences que l'on paye presque toujours par la perte des honneurs où l'on aspirait.

Quelquefois, parvenu que l'on est au degré de réputation que l'on avait en vue, on n'a garde de soupçonner que le mérite qu'on a n'en peut pas comporter davantage : on veut franchir ces bornes : qu'arrive-t-il ? On n'acquiert rien, et l'on perd ce que l'on avait obtenu.

Souvent encore la réputation a tant coûté que l'on veut trop en jouir ; on la fait sentir aux autres, elle leur devient à charge et ils nous remettent à leur niveau.

Enfin, nous avons souvent la manie de ne pas nous contenter de l'espèce de réputation qui nous convient. Nous supposons en nous un mérite général, propre à tout, et nous nous perdons

faute d'avoir demeuré à notre place, « Un homme qui aura acquis la réputation d'un homme vrai et qui devient un adroit courtisan, perd la réputation d'un homme vrai et n'acquiert pas celle d'adroit courtisan. »

M. le Président de Montesquieu développe avec beaucoup de finesse toutes ces causes. « Les richesses, selon lui, contribuent aussi quelquefois à nous ôter l'estime publique, à moins que l'on n'ait acquis auparavant tant d'honneur et tant de gloire, que les richesses soient pour ainsi dire venues d'elles-mêmes, comme un accessoire qui en est presque inséparable : pour lors, on jouit de ses richesses comme d'un vil prix de sa vertu. Qui est-ce qui a jamais été choqué des grands biens du prince Eugène ? Ils ne sont pas plus enviés que l'or que l'on voit dans les temples des Dieux. »

On trouve dans la réponse que fit M. le Directeur 52, un grand nombre de réflexions ingénieuses et sensées. Il distingue d'une manière fixe et précise la considération et la réputation ; il en développe ensuite la nature par leurs causes et par leurs effets.

« Une grande réputation, dit-il, ne s'acquiert que par des actions éclatantes ou des talents extraordinaires ; ainsi, peu de personnes peuvent y aspirer.

« Elle ne suppose pas même toujours un vrai mérite dans celui qui l'obtient. Comme une seule action la donne souvent, elle devient par là dépendante et assujettie au hasard des circonstances et au caprice des hommes.

« Le plaisir qu'elle procure, est à la vérité bien vif, mais il n'est pas durable, parce que les occasions d'en renouveler le sujet sont rares et difficiles.

« La considération au contraire, ajoute M. de Caupos est à la portée de tous les hommes ; chacun peut y prétendre suivant son état et la mesure de ses talents. Une suite de bonnes actions quoique peu brillantes, concilient l'estime et les égards de ceux qui en sont les témoins et l'objet.

« Elle ne s'acquiert jamais sans un fondement légitime, parce qu'elle est toujours le fruit d'une longue persévérance dans la pratique du bien et de la vertu.

D'ailleurs, continue M. de Caupos, elle procure une satisfaction douce, solide, durable ; chaque instant la renouvelle, chaque geste, chaque parole de ceux qui nous connaissent sont autant de nouveaux témoignages qui en retracent les douceurs, et perpétuent les récompenses de notre vertu.

« Si ces réflexions sont solides, ajoute cet illustre académicien, il faut donc convenir que la plus grande partie des hommes devrait renoncer à ce qu'on appelle Réputation, qu'ils devraient se borner à mériter l'estime particulière de ceux avec qui ils doivent vivre, et que, se renfermant dans la sphère où la Providence les a placés, ils devraient se contenter de la considération de ceux qui la composent avec eux ; mais l'ambition de l'homme est trop grande, son orgueil trop impatient pour s'accommoder d'un sentiment si raisonnable. Heureux, dit M. de Caupos en finissant, celui qui, semblable à l'auteur des Réflexions que vous venez de lire, Monsieur, possède non-seulement la considération distinguée qui est due à la personne et à la place, mais qui peut encore par les heureux talents de son esprit, se promettre la durée d'une réputation éclatante, dont il a déjà commencé de jouir dans les premières années de sa vie 53. »

Je suis, Monsieur, etc.

A Bordeaux, le 21 septembre 1725.

q

DISCOURS SUR LES MOTIFS QUI DOIVENT NOUS ENCOURAGER AUX SCIENCES

La différence qu'il y a entre les grandes nations et les peuples sauvages, c'est que celles-là se sont appliquées aux arts et aux sciences, et que ceux-ci les ont absolument négligés. C'est peut-être aux connaissances qu'ils donnent que la plupart des nations doivent leur existence. Si nous avions les mœurs des sauvages de l'Amérique, deux ou trois nations de l'Europe auraient bientôt mangé toutes les autres ; et peut-être que quelque peuple conquérant de notre monde se vanterait, comme les Iroquois, d'avoir mangé soixante-dix nations.

Mais sans parler des peuples sauvages, si un Descartes était venu au Mexique ou au Pérou cent ans avant Cortez et Pizarre, et qu'il eût appris à ces peuples que les hommes, composés comme ils sont, ne peuvent pas être immortels ; que les ressorts de leur machine s'usent, comme ceux de toutes les machines ; que les effets de la nature ne sont qu'une suite des lois et des communications du mouvement, Cortez, avec une poignée de gens, n'aurait jamais détruit l'empire du Mexique, ni Pizarre celui du Pérou.

Qui dirait que cette destruction, la plus grande dont l'histoire ait jamais parlé, n'ait été qu'un simple effet de l'ignorance d'un principe de philosophie ? Cela est pourtant vrai, et je vais le prouver. Les Mexicains n'avaient point d'armes à feu ; mais ils avaient des arcs et des flèches, c'est-à-dire ils avaient les armes des Grecs et des Romains : ils n'avaient point de fer ; mais ils avaient des pierres à fusil qui coupaient comme du fer, et qu'ils mettaient au bout de leurs armes : ils avaient même une chose excellente pour l'art militaire, c'est qu'ils faisaient leurs rangs très-serrés ; et sitôt qu'un soldat était tué, il était aussitôt remplacé par un autre : ils avaient une noblesse généreuse et intrépide, élevée sur les principes de celle d'Europe, qui envie le destin de ceux qui meurent pour la gloire. D'ailleurs la vaste étendue de l'empire donnait aux Mexicains mille moyens de détruire les étrangers, supposé qu'ils ne pussent pas les vaincre. Les Péruviens avaient les mêmes avantages ; et même, partout où ils se défendirent, partout où ils combattirent, ils le firent avec succès. Les Espagnols pensèrent même être exterminés par de petits peuples qui eurent la résolution de se défendre. D'où vient donc qu'ils 54 furent si facilement détruits ? C'est que tout ce qui leur paraissait nouveau, un homme barbu, un cheval, une arme à feu, était pour eux l'effet d'une puissance invisible, à laquelle ils se jugeaient incapables de résister. Le courage ne manqua jamais aux Américains, mais seulement l'espérance du succès. Ainsi un mauvais principe de philosophie, l'ignorance d'une cause physique, engourdit dans un moment toutes les forces de deux grands empires.

Parmi nous l'invention de la poudre à canon donna un si médiocre avantage à la nation qui s'en servit la première, qu'il n'est pas encore décidé laquelle eut cet avantage. L'invention des lu-

nettes d'approche ne servit qu'une fois aux Hollandais. Nous avons appris à ne considérer dans tous ces effets qu'un pur mécanisme, et par là il n'y a point d'artifice que nous ne soyons en état d'éluder par un artifice.

Les sciences sont donc très-utiles, en ce qu'elles guérissent les peuples des préjugés destructifs ; mais, comme nous pouvons espérer qu'une nation qui les a une fois cultivées les cultivera toujours assez pour ne pas tomber dans le degré de grossièreté et d'ignorance qui peut causer sa ruine, nous allons parler des autres motifs qui doivent nous engager à nous y appliquer.

Le premier, c'est la satisfaction intérieure que l'on ressent lorsque l'on voit augmenter l'excellence de son être, et que l'on rend plus intelligent un être intelligent. Le second, c'est une certaine curiosité que tous les hommes ont, et qui n'a jamais été si raisonnable que dans ce siècle-ci. Nous entendons dire tous les jours que les bornes des connaissances des hommes viennent d'être infiniment reculées, que les savants sont étonnés de se trouver si savants, et que la grandeur des succès les a fait quelquefois douter de la vérité des succès : ne prendrons-nous aucune part à ces bonnes nouvelles ? Nous savons que l'esprit humain est allé très-loin : ne verrons-nous pas jusqu'où il a été, le chemin qui a fait, le chemin qui lui reste à faire, les connaissances qu'il se flatte 55..... celles qu'il ambitionne, celles qu'il désespère d'acquérir ?

Un troisième motif qui doit nous encourager aux sciences, c'est l'espérance bien fondée d'y réussir. Ce qui rend les découvertes de ce siècle si admirables, ce ne sont pas des vérités simples qu'on a trouvées, mais des méthodes pour les trouver ; ce

n'est pas une pierre pour l'édifice, mais les instruments et les machines pour le bâtir tout entier.

Un homme se vante d'avoir de l'or ; un autre se vante d'en savoir faire : certainement le véritable riche serait celui qui saurait faire de l'or.

Un quatrième motif, c'est notre propre bonheur. L'amour de l'étude est presque en nous la seule passion éternelle ; toutes les autres nous quittent, à mesure que cette misérable machine qui nous les donne s'approche de sa ruine. L'ardente et impétueuse jeunesse, qui vole de plaisirs en plaisirs, peut quelquefois nous les donner purs, parce qu'avant que nous ayons eu le temps de sentir les épines de l'un, elle nous fait jouir de l'autre. Dans l'âge qui la suit, les sens peuvent nous offrir des voluptés, mais presque jamais des plaisirs. C'est pour lors que nous sentons que notre âme est la principale partie de nous-mêmes ; et, comme si la chaîne qui l'attache aux sens était rompue, chez elle seule sont les plaisirs, mais tous indépendants.

Que si dans ce temps nous ne donnons point à notre âme des occupations qui lui conviennent, cette âme, faite pour être occupée, et qui ne l'est point, tombe dans un ennui terrible qui nous mène à l'anéantissement ; et si, révoltés contre la nature, nous nous obstinons à chercher des plaisirs qui ne sont point faits pour nous, ils semblent nous fuir à mesure que nous en approchons. Une jeunesse folâtre triomphe de son bonheur, et nous insulte sans cesse ; comme elle sent tous ses avantages, elle nous les fait sentir ; dans les assemblées les plus vives toute la joie est pour elle, et pour nous les regrets. L'étude nous guérit de ces inconvénients, et les plaisirs qu'elle nous donne ne nous avertissent point que nous vieillissons.

Il faut se faire un bonheur qui nous suive dans tous les âges : la vie est si courte, que l'on doit compter pour rien une félicité qui ne dure pas autant que nous. La vieillesse oisive est la seule qui soit à charge : en elle-même elle ne l'est point ; car si elle nous dégrade dans un certain monde, elle nous accrédite dans un autre. Ce n'est point le vieillard qui est insupportable, c'est l'homme ; c'est l'homme qui s'est mis dans la nécessité de périr d'ennui, ou d'aller de sociétés en sociétés rechercher tous les plaisirs.

Un autre motif qui doit nous encourager à nous appliquer à l'étude, c'est l'utilité que peut en tirer la société dont nous faisons partie ; nous pourrions joindre à tant de commodités que nous avons, bien des commodités que nous n'avons pas encore. Le commerce, la navigation, l'astronomie, la géographie, la médecine, la physique, ont reçu mille avantages des travaux de ceux qui nous ont précédés : n'est-ce pas un beau dessein que de travailler à laisser après nous les hommes plus heureux que nous ne l'avons été ?

Nous ne nous plaindrons point, comme un courtisan de Néron, de l'injustice de tous les siècles envers ceux qui ont fait fleurir les sciences et les arts. Miron, qui *ferre hominum animas ferarumque oere deprehenderat*, non invenit *hoeredem*. Notre siècle est bien peut-être aussi ingrat qu'un autre ; mais la postérité nous rendra justice, et paiera les dettes de la génération présente.

On pardonne au négociant riche par le retour de ses vaisseaux, de rire de l'inutilité de celui qui l'a conduit comme par la main dans des mers immenses. On consent qu'un guerrier orgueilleux, chargé d'honneurs et de titres, méprise les Archimèdes de nos jours, qui ont mis son courage en œuvre. Les hommes qui, de

dessein formé, sont utiles à la société, les gens qui l'aiment, veulent bien être traités comme s'ils lui étaient à charge.

Après avoir parlé des sciences, nous dirons un mot des belles-lettres. Les livres de pur esprit, comme ceux de poésie et d'éloquence, ont au moins des utilités générales ; et ces sortes d'avantages sont souvent plus grands que des avantages particuliers.

Nous apprenons dans les livres de pur esprit l'art d'écrire, l'art de rendre nos idées, de les exprimer noblement, vivement, avec force, avec grâce, avec ordre et avec cette variété qui délasse l'esprit.

Il n'y a personne qui n'ait vu en sa vie des gens qui, appliqués à leur art, auraient pu le pousser très-loin, mais qui, faute d'éducation, incapables également de rendre une idée et de la suivre, perdaient tout l'avantage de leurs travaux et de leurs talents.

Les sciences se touchent les unes les autres ; les plus abstraites aboutissent à celles qui le sont moins, et le corps des sciences tient tout entier aux belles-lettres. Or, les sciences gagnent beaucoup à être traitées d'une manière ingénieuse et délicate ; c'est par là qu'on en ôte la sécheresse, qu'on prévient la lassitude, et qu'on les met à la portée de tous les esprits. Si le Père Malebranche avait été un écrivain moins enchanteur, sa philosophie serait restée dans le fond d'un collège comme dans une espèce de monde souterrain. Il y a des cartésiens qui n'ont jamais lu que les Mondes de M. de Fontenelle ; cet ouvrage est plus utile qu'un ouvrage plus fort, parce que c'est le plus sérieux que la plupart des gens soient en état de lire.

Il ne faut pas juger de l'utilité d'un ouvrage par le style que l'auteur a choisi : souvent on a dit gravement des choses

puériles ; souvent on a dit en badinant des vérités très-sérieuses.

Mais, indépendamment de ces considérations, les livres qui récréent l'esprit des honnêtes gens ne sont pas inutiles. De pareilles lectures sont les amusements les plus innocents des gens du monde, puisqu'ils suppléent presque toujours aux jeux, aux débauches, aux conversations médisantes, aux projets et aux démarches de l'ambition.

q

DISCOURS CONTENANT L'ÉLOGE DU DUC DE LA FORCE 56

Ce jour si solennel pour l'Académie, ce jour où elle distribue ses prix, ne fait que lui renouveler le triste souvenir de celui qui les a fondés 57.

Mais quoique j'aie l'honneur d'occuper aujourd'hui la première place de cette compagnie, j'ose dire que je ne suis pas affligé de ses pertes seules : j'ai perdu une douce société, et je ne sais si mon esprit n'en souffrira pas autant que mon cœur.

J'ai perdu celui qui me donnait de l'émulation, que je voyais toujours devant moi dans le chemin des sciences, qui faisait naître mes doutes, qui savait les dissiper. Pardonnez, messieurs, si cet amour-propre qui accompagne toujours la douleur, ne m'a permis de parler que de moi. Il ne sera pas dit que mes regrets seront cachés ; et en attendant qu'une plume plus éloquente que

la mienne ait pu faire son éloge, il faut que j'en jette ici quelques traits.

Purpureos spargam flores, animamque sepulti

His saltem accumulem donis 58.

Je ne parlerai pas de la naissance ni des dignités de M. le duc de la Force, je m'attacherai seulement à peindre son caractère. La mort enlève les titres, les biens et les dignités, et il ne reste guère d'un illustre mort que cette image fidèle qui est gravée dans le cœur de ceux qui l'ont aimé.

Une des grandes qualités de M. le duc de la Force était une certaine bonté naturelle : cette vertu de l'humanité qui fait tant d'honneur à l'homme, il l'avait par excellence. Il s'attachait volontiers, et il ne quittait jamais.

Il avait une grande politesse : ce n'était pas un oubli de sa dignité, mais l'art de faire souffrir aisément les avantages qu'elle lui donnait,

Cependant il savait souvent employer bien à propos cette représentation extérieure qui fait les grands, qu'ils peuvent bien négliger quelquefois, mais dont ils ne sauraient sans bassesse s'affranchir pour toujours.

Il aimait les gens de mérite : il les chercha ordinairement parmi les gens d'esprit, mais il se trompa quelquefois. Dans sa jeunesse, son goût fut uniquement pour les belles-lettres : et il ne se borna pas à admirer les ouvrages des autres, il attrapait surtout le style marotique. Il y a de lui quelques petits ouvrages de cette espèce qu'il fit dans cette province, et dans un temps où le peu de

goût qu'on avait pour les lettres empêchait de soupçonner un grand seigneur de s'y appliquer.

Bientôt il découvrit en lui un goût plus dominant pour les sciences et pour les arts ; ce goût devint une véritable passion, et cette passion ne l'a jamais quitté.

Outre les sciences qui sont uniquement du ressort de la mémoire, il s'attacha à celles pour lesquelles le génie seul est un instrument propre, à celles où un esprit doit pénétrer, où il doit agir, où il doit créer.

La facilité du génie de M. le duc de la Force était admirable : ce qu'il disait valait toujours mieux que ce qu'il avait appris. Les savants qui l'entendaient ambitionnaient de savoir ce qu'il ne savait que comme eux. Il montrait les choses, et il en cachait tout l'art : on sentait bien qu'il avait appris sans peine.

La nature, qui semble avoir borné chaque homme à chaque emploi, produit rarement des esprits universels : pour M. le duc de la Force, il était tout ce qu'il voulait être ; et, dans cette variété qu'il offrait toujours, vous ne saviez si ce que vous trouviez en lui était un génie plus étendu, ou une plus grande multiplicité de talents.

M. le duc de la Force portait surtout un esprit d'ordre et de méthode. Ses vues étaient toujours simples et générales : c'est ce qui lui fit saisir un plan nouveau, dont les grands esprits, par une certaine fatalité, furent plus éblouis que les autres ; ce qui sembla être fait exprès pour les humilier 59.

Un air de philosophie dans une administration nouvelle séduisit les gens qui avaient le génie philosophe, et ne révolta que ceux

qui n'avaient pas assez d'esprit pour être trompés.

M. le duc de la Force, plein de zèle pour le bien public, fut la dupe de la grandeur et de l'étendue de son esprit. Il était dans le ministère ; et charmé d'un plan qui épargnait tous les détails, il y crut de bonne foi.

On sait que pour lors l'erreur fut de croire que la grande fortune des particuliers faisait la fortune publique ; on s'imagina que le capital de la nation allait être grossi.

Je comparerai ici M. le duc de la Force à ceux qui, dans la mêlée, et dans une nuit obscure, font de belles actions dont personne ne doit parler. Dans ce temps de trouble et de confusion, il fit une infinité d'actions généreuses, dont le public ne lui a tenu aucun compte. Il ne distribua pas, mais il répandit ses biens. Sa générosité crut avec son opulence : il savait que le seul avantage d'un grand seigneur riche est celui de pouvoir être plus généreux que les autres.

Cette vertu de générosité était proprement à lui ; il l'exerçait sans effort : il aimait à faire du bien, et il le faisait de bonne grâce. C'étaient toujours des présents couverts de fleurs ; il semblait qu'il avait des charmes particuliers, qu'il les réservait pour les temps où il devait obliger quelqu'un.

M. le duc de la Force arriva au temps critique de sa vie, car il a payé le tribut de tous les hommes illustres, il a été malheureux. Il abandonna à sa patrie jusqu'à sa justification même ; il apprit de la philosophie qu'il n'y a pas moins de force à savoir soutenir les injures que les malheurs ; et, laissant au public ses jugements toujours aveugles, il se borna à la consolation de voir ses disgrâces respectées par quelques fidèles amis. Ainsi la patrie, qui a

un droit réel sur nos biens et sur nos vies, exige quelquefois que nous lui sacrifions notre gloire : ainsi presque tous les grands hommes, chez les Grecs et chez les Romains, souffraient sans se plaindre que leur ville flétrit leurs services.

M. le duc de la Force a passé les dernières années de sa vie dans une espèce de retraite. Il n'était point de ceux qui ont besoin de l'embarras des affaires pour remplir le vide de leur âme : la philosophie lui offrait de grandes occupations, une magnifique économie, un jugement universel. Il vivait dans les douceurs d'une société paisible, entouré d'amis qui l'honoraient, toujours charmé de le voir, et toujours ravis de l'entendre. Et, si les morts ont encore quelque sensibilité pour les choses d'ici-bas, puisse-t-il apprendre que sa mémoire nous est toujours chère ! puisse-t-il nous voir occupés à transmettre à la postérité le souvenir de ses rares qualités.

Comme on voit croître les lauriers sur le tombeau d'un grand poète, il semble que l'académie renaisse des cendres mêmes de son protecteur. Trois ans entiers s'étaient écoulés sans que nous eussions pu donner une seule couronne, et, ne voyant pas que les savants fussent moins appliqués, nous commençons à croire qu'ils avaient perdu la confiance qu'ils avaient en nos jugements. Nous avons cette année annoncé trois prix, et deux ont été donnés.

De toutes les dissertations que nous avons reçues « sur la cause et la vertu des bains, » aucune n'a mérité les suffrages de l'académie. Quant à celles qui ont été faites « sur la cause du tonnerre », deux ont mérité, deux ont partagé son attention. L'auteur qui a vaincu a un rival qui sans lui aurait mérité de vaincre, et dont l'ouvrage n'a pu être honoré que de nos éloges.

DISCOURS PRONONCÉ AU PARLEMENT DE BORDEAUX POUR L'INSTALLATION DU PREMIER PRÉSIDENT 60

MONSIEUR,

Le choix que le Roi vient de faire de votre personne pour remplir la première place de ce Parlement, nous est d'autant plus agréable qu'il répond fidèlement à tous les sentiments d'estime que nous avons toujours eus pour vous.

Nous sommes persuadés que cette estime ne fera qu'augmenter par votre attachement inviolable à tous les intérêts de la compagnie, qui sont, Monsieur, présentement les vôtres. Toute sa gloire devant être à l'avenir l'unique objet de vos réflexions les plus sérieuses, votre nouvelle dignité vous fournira de plus grandes occasions à faire briller avec plus d'éclat le zèle que vous avez toujours marqué pour l'honneur de la magistrature. Ces occasions serviront aussi à mettre dans un plus grand jour votre fidélité à toute épreuve pour les services du souverain qui nous gouverne, votre amour sans relâche pour la pureté de la justice, votre attention aussi vive que constante à maintenir ou à rétablir le bon ordre, votre fermeté à soutenir l'ancienne et naturelle dignité de ce Parlement, et cette autorité supérieure qui ne doit jamais reconnaître d'autre modérateur que le monarque qui nous l'a confiée, ni d'autre grandeur que celle de nos charges.

Nous savons, Monsieur, que les lumières et les meilleures intentions d'un chef de compagnie deviennent souvent inutiles si l'union et la subordination ne régnent pas parmi les officiers qui la composent ; je puis être garant de ces heureuses dispositions par l'expérience que j'en ai fait durant le peu de temps que j'ai eu l'honneur d'exercer par ordre du Roi les fonctions de cette première place. Je n'aurai plus rien à désirer si cette illustre compagnie paraissait aussi satisfaite de mon ministère, que le public a raison de se louer de son application continuelle à remplir exactement tous ses devoirs.

Vos paroles, Monsieur, et votre exemple nous y confirment davantage. C'est à présent que nous allons voir refleurir cet éclat solide, cet ordre constant et cette sage dignité qui doivent rendre un Parlement, aussi auguste que celui-ci, digne dans tous les temps de la vénération des peuples, de la plus haute estime des grands, et de l'entière confiance de son Roi.

Mais comme M. Vian a eu la bonté de me l'écrire, on ne trouve pas de changement de premier président entre l'année 1714, où fut installé Gilet de Lacaze, et 1735, où Leberthon lui succéda. Le discours ne serait-il pas de l'oncle de Montesquieu ? En ce cas il aurait été prononcé en 1714.

DISCOURS DE RÉCEPTION A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

MONSIEUR,

MESSIEURS,

En m'accordant la place de M. de Sacy, vous avez moins appris au public ce que je suis que ce que je dois être.

Vous n'avez pas voulu me comparer à lui, mais me le donner pour modèle 61.

Fait pour la société, il était aimable, il y était utile : il mettait la douceur dans les manières, et la sévérité dans les mœurs.

Il joignait à un beau génie une âme plus belle encore : les qualités de l'esprit n'étaient chez lui que dans le second ordre ; elles ornaient le mérite, mais ne le faisaient pas.

Il écrivait pour instruire ; et, en instruisant, il se faisait toujours aimer. Tout respire dans ses ouvrages la candeur et la probité ; le bon naturel s'y fait sentir : le grand homme ne s'y montre jamais qu'avec l'honnête homme.

Il suivait la vertu par un penchant naturel, et il s'y attachait encore par ses réflexions. Il jugeait qu'ayant écrit sur la morale, il devait être plus difficile qu'un autre sur ses devoirs ; qu'il n'y avait point pour lui de dispenses, puisqu'il avait donné les règles ; qu'il serait ridicule qu'il n'eût pas la force de faire des choses dont il avait cru tous les hommes capables ; qu'il abandonnât ses propres maximes, et que dans chaque action il eût en même temps à rougir de ce qu'il aurait fait et de ce qu'il aurait dit.

Avec quelle noblesse n'exerçait-il pas sa profession 62 ? Tous ceux qui avaient besoin de lui devenaient ses amis. Il ne trouvait presque pour récompense, à la fin de chaque jour, que quelques bonnes actions de plus. Toujours moins riche, et toujours plus désintéressé, il n'a presque laissé à ses enfants que l'honneur d'avoir eu un si illustre père.

Vous aimez, messieurs, les hommes vertueux ; vous ne faites grâce au plus beau génie d'aucune qualité du cœur ; et vous regardez les talents sans la vertu comme des présents funestes, uniquement propres à donner de la force, ou un plus grand jour, à nos vices.

Et par là vous êtes bien dignes de ces grands protecteurs 63 (protecteurs) qui vous ont confié leur gloire, qui ont voulu aller à la postérité, mais qui ont voulu y aller avec vous.

Bien des orateurs et les poètes les ont célébrés : mais il n'y a que vous qui ayez été établis pour leur rendre, pour ainsi dire, un culte réglé.

Pleins de zèle et d'admiration pour ces grands hommes, vous les rappelez sans cesse à notre mémoire. Effet surprenant de l'art ? vos chants sont continuels, et ils nous paraissent toujours nouveaux.

Vous nous étonnez toujours quand vous célébrez ce grand ministre 64 qui tira du chaos les règles de la monarchie ; qui apprit à la France le secret de ses forces, à l'Espagne celui de sa faiblesse, ôta à l'Allemagne ses chaînes, lui en donna de nouvelles, brisa tour à tour toutes les puissances, et destina, pour ainsi dire, Louis-le-Grand aux grandes choses qu'il fit depuis.

Vous ne vous ressemblez jamais dans les éloges que vous faites de ce chancelier 65 qui n'abusa ni de la confiance des rois, ni de la confiance des peuples, et qui, dans l'exercice de la magistrature, fut sans passion, comme les lois qui absolvent et qui punissent sans aimer ni haïr.

Mais l'on aime surtout à vous voir travailler à l'envi au portrait de Louis-le-Grand, ce portrait toujours commencé et jamais fini, tous les jours plus avancé et tous les jours plus difficile.

Nous concevons à peine le règne merveilleux que vous chantez. Quand vous nous faites voir les sciences partout encouragées, les arts protégés, les belles-lettres cultivées, nous croyons vous entendre parler d'un règne paisible et tranquille. Quand vous chantez les guerres et les victoires, il semble que vous nous racontiez l'histoire de quelque peuple sorti du nord pour changer la face de la terre. Ici nous voyons le roi, là le héros. C'est ainsi qu'un fleuve majestueux va se changer en un torrent qui renverse tout ce qui s'oppose à son passage : c'est ainsi que le ciel paraît au laboureur pur et serein, tandis que dans la contrée voisine il se couvre de feux, d'éclairs et de tonnerres.

Vous m'avez, messieurs, associé à vos travaux ; vous m'avez élevé jusqu'à vous, et je vous rends grâces de ce qu'il m'est permis de vous connaître mieux, et de vous admirer de plus près.

Je vous rends grâces de ce que vous m'avez donné un droit particulier d'écrire la vie et les actions de notre jeune monarque. Puisse-t-il aimer à entendre les éloges que l'on donne aux princes pacifiques ! Que le pouvoir immense que Dieu a mis entre ses mains soit le gage du bonheur de tous ? Que toute la terre repose sous son trône ! Qu'il soit le roi d'une nation, et le protecteur de

toutes les autres ! Que tous les peuples l'aiment, que ses sujets l'adorent, et qu'il n'y ait pas un seul homme dans l'univers qui s'afflige de son bonheur, et craigne ses prospérités ! Périssent enfin ces jalousies fatales qui rendent les hommes ennemis des hommes ! Que le sang humain, ce sang qui souille toujours la terre, soit épargné, et que, pour parvenir à ce grand objet, ce ministre 66 nécessaire au monde, ce ministre tel que le peuple français aurait pu le demander au ciel, ne cesse de donner ces conseils qui vont au cœur du prince, toujours prêt à faire le bien qu'on lui propose, ou à réparer le mal qu'il n'a point fait, et que le temps a produit !

Louis nous a fait voir que, comme les peuples sont soumis aux lois, les princes le sont à leur parole sacrée ; que les grands rois, qui ne sauraient être liés par une autre puissance, le sont invinciblement par les chaînes qu'ils se sont faites, comme le Dieu qu'ils représentent, qui est toujours indépendant, et toujours fidèle dans ses promesses.

Que de vertus nous présage une foi si religieusement gardée ! Ce sera le destin de la France, qu'après avoir été agitée sous les Valois, affermie sous Henri, agrandie sous son successeur, victorieuse ou indomptable sous Louis-le-Grand, elle sera entièrement heureuse sous le règne de celui qui ne sera point forcé à vaincre et qui mettra toute sa gloire à gouverner.

ÉBAUCHE DE L'ÉLOGE HISTORIQUE DU MARÉCHAL DE BERWICK 67

Il naquit le 21 d'août 1670 ; il était fils de Jacques, duc d'York 68, depuis roi d'Angleterre, et de la demoiselle Arabella Churchill ; et telle fut l'étoile de cette maison de Churchill, qu'il en sortit deux hommes dont l'un, dans le même temps, fut destiné à ébranler 69, et l'autre à soutenir les deux plus grandes monarchies de l'Europe.

Dès l'âge de sept ans il fut envoyé en France pour y faire ses études et ses exercices 70. Le duc d'York étant parvenu à la couronne le 6 février 1685, il l'envoya l'année suivante 71 en Hongrie ; il se trouva au siège de Bude.

Il alla passer l'hiver en Angleterre, et le roi le créa duc de Berwick. Il retourna au printemps en Hongrie, où l'empereur lui donna une commission de colonel pour commander le régiment de cuirassiers de Taaff. Il fit la campagne de 1687, où le duc de Lorraine remporta la victoire de Mohatz, et à son retour à Vienne, l'empereur le fit sergent général de bataille 72.

Ainsi c'est sous le grand duc de Lorraine que le duc de Berwick commença à se former ; et, depuis, sa vie fut en quelque façon toute militaire.

Il revint en Angleterre, et le roi lui donna le gouvernement de Portsmouth et de la province de Southampton. Il avait déjà un régiment d'infanterie : on lui donna encore le régiment des gardes à cheval du comte d'Oxford. Ainsi 73 à l'âge de dix-sept ans il se trouva dans cette situation si flatteuse pour un homme

qui a l'âme élevée, de voir le chemin de la gloire tout ouvert, et la possibilité de faire de grandes choses.

En 1688 la révolution d'Angleterre arriva 74 : et, dans ce cercle de malheurs qui environnèrent le roi tout à coup, le duc de Berwick fut chargé 75 des affaires qui demandaient la la plus grande confiance. Le roi ayant jeté les yeux sur lui pour rassembler l'armée, ce fut une des trahisons des ministres de lui en envoyer les ordres trop tard, afin qu'un autre pût emmener l'armée au prince d'Orange. Le hasard lui fit rencontrer quatre régiments qu'on avait voulu mener au prince d'Orange, et qu'il ramena à son poste. Il n'y eut point de mouvements qu'il ne se donnât pour sauver Portsmouth, bloqué par mer et par terre, sans autres provisions que ce que les ennemis lui fournissaient chaque jour, et que le roi lui ordonna de rendre. Le roi ayant pris le parti de se sauver en France, il fut du nombre des cinq personnes à qui il se confia, et qui le suivirent ; et dès que le roi fut débarqué, il l'envoya à Versailles pour demander un asile. Il avait à peine dix-huit ans.

Presque toute l'Irlande ayant resté fidèle au roi Jacques, ce prince y passa au mois de mars 1689 ; et l'on vit une malheureuse guerre où la valeur ne manqua jamais, et la conduite toujours. On peut dire de cette guerre d'Irlande, qu'on la regarda à Londres comme l'œuvre du jour et comme l'affaire capitale de l'Angleterre ; et, en France, comme une guerre d'affection particulière et de bienséance. Les Anglais, qui ne voulaient point avoir de guerre civile chez eux, assommèrent l'Irlande 76. Il paraît même que les officiers français qu'on y envoya pensèrent comme ceux qui les y envoyaient : ils n'eurent que trois choses dans la

tête, d'arriver, de se battre et de s'en retourner. Le temps a fait voir que les Anglais avaient mieux pensé que nous.

Le duc de Berwick se distingua dans quelques occasions particulières, et fut fait lieutenant-général.

Milord Tirconel, ayant passé en France en 1690, laissa le commandement général du royaume au duc de Berwick. Il n'avait que vingt ans, et sa conduite fit voir qu'il était l'homme de son siècle à qui le ciel avait accordé de meilleure heure la prudence. La perte de la bataille de la Boyne avait abattu les forces irlandaises ; le roi Guillaume avait levé le siège de Limerick, et était retourné en Angleterre ; mais on n'en était guère mieux. Milord Churchill 77 débarqua tout à coup en Irlande avec huit mille hommes. Il fallait en même temps rendre ses progrès moins rapides, rétablir l'armée, dissiper les factions, réunir les esprits des Irlandais : le duc de Berwick fit tout cela.

En 1691, le duc de Tirconel étant revenu en Irlande, le duc de Berwick repassa en France, et suivit Louis XIV, comme volontaire, au siège de Mons. Il fit dans la même qualité la campagne de 1692, sous le maréchal de Luxembourg, et se trouva à la bataille de Steinkerque. Il fut fait lieutenant-général en France l'année suivante, et il acquit beaucoup d'honneur à la bataille de Nerwinde, où il fut pris.

Les choses qui se dirent dans le monde à l'occasion de sa prise n'ont pu avoir été imaginées que par des gens qui avaient la plus haute opinion de sa fermeté et de son courage. Il continua de servir en Flandre sous M. de Luxembourg, et ensuite sous M. le maréchal de Villeroi.

En 1696 il fut envoyé secrètement en Angleterre pour conférer avec des seigneurs anglais qui avaient résolu de rétablir le roi. Il avait une assez mauvaise commission, qui était de déterminer ces seigneurs à agir contre le bon sens. Il ne réussit pas : il hâta son retour, parce qu'il apprit qu'il y avait une conjuration formée contre la personne du roi Guillaume, et il ne voulait point être mêlé dans cette entreprise. Je me souviens de lui avoir ouï dire qu'un homme l'avait reconnu sur un certain air de famille, et surtout par la longueur de ses doigts ; que par bonheur cet homme était jacobite, et lui avait dit : « Dieu vous bénisse dans toutes vos entreprises ! » ce qui l'avait remis de son embarras.

Le duc de Berwick perdit sa première femme au mois de juin 1698. Il l'avait épousée en 1695. Elle était fille du comte de Clanricarde. Il en eut un fils qui naquit le 21 d'octobre 1696.

En 1699, il fit un voyage en Italie, et à son retour il épousa mademoiselle de Bulkeley, fille de madame de Bulkeley, dame d'honneur de la reine d'Angleterre, et de M. de Bulkeley, frère de milord Bulkeley.

Après la mort de Charles II, roi d'Espagne, le roi Jacques envoya à Rome le duc de Berwick pour complimenter le pape sur son élection, et lui offrir sa personne pour commander l'armée que la France le pressait de lever pour maintenir la neutralité en Italie ; et la cour de Saint-Germain offrait d'envoyer des troupes irlandaises. Le pape jugea la besogne un peu trop forte pour lui, et le duc de Berwick s'en revint.

En 1701 il perdit le roi son père, et, en 1702, il servit en Flandre sous le duc de Bourgogne et le maréchal de Boufflers. En

1703, au retour de la campagne, il se fit naturaliser français, du consentement de la cour de Saint-Germain.

En 1704, le roi l'envoya en Espagne avec dix-huit bataillons et dix-neuf escadrons qu'il devait commander ; et, à son arrivée, le roi d'Espagne le déclara capitaine général de ses armées, et le fit couvrir 78.

La cour d'Espagne était infestée par l'intrigue. Le gouvernement allait très-mal, parce que tout le monde voulait gouverner. Tout dégénérait en tracasseries ; et un des principaux articles de sa mission était de les éclaircir. Tous les partis voulaient le gagner : il n'entra dans aucun ; et, s'attachant uniquement au succès des affaires, il ne regarda les intérêts particuliers que comme des intérêts particuliers ; il ne pensa ni à madame des Ursins, ni à Orry, ni à l'abbé d'Estrées, ni au goût de la reine, ni au penchant du roi ; il ne pensa qu'à la monarchie.

Le duc de Berwick eut ordre de travailler au renvoi de madame des Ursins. Le roi lui écrivit : « Dites au roi mon petit-fils qu'il me doit cette complaisance. Servez-vous de toutes les raisons que vous pourrez imaginer pour le persuader ; mais ne lui dites pas que je l'abandonnerai, car il ne le croirait jamais. » Le roi d'Espagne consentit au renvoi.

Cette année 1704 le duc de Berwick sauva l'Espagne, il empêcha l'armée portugaise d'aller à Madrid. Son armée était plus faible des deux tiers ; les ordres de la cour venaient coup sur coup de se retirer et de ne rien hasarder. Le duc de Berwick, qui vit l'Espagne perdue s'il obéissait, hasarda sans cesse et disputa tout. L'armée portugaise se retira ; M. le duc de Berwick en fit de même. A la fin de la campagne, le duc de Berwick reçut ordre de

retourner en France. C'était une intrigue de cour 79 ; et il éprouva ce que tant d'autres avaient éprouvé avant lui, que de plaire à la cour est le plus grand service que l'on puisse rendre à la cour, sans quoi toutes les œuvres, pour me servir du langage des théologiens, ne sont que des œuvres mortes.

En 1705 le duc de Berwick fut envoyé commander en Languedoc : cette même année il fit le siège de Nice, et la prit.

En 1706 il fut fait maréchal de France, et fut envoyé en Espagne pour commander l'armée contre le Portugal. Le roi d'Espagne avait levé le siège de Barcelone, et avait été obligé de repasser par la France et de rentrer en Espagne par la Navarre.

J'ai dit qu'avant de quitter l'Espagne, la première fois qu'il y servit, il l'avait sauvée ; il la sauva encore cette fois-ci. Je passe rapidement sur les choses que l'histoire est chargée de raconter ; je dirai seulement que tout était perdu au commencement de la campagne, et que tout était sauvé à la fin. On peut voir, dans les lettres de madame de Maintenon à la princesse des Ursins, ce que l'on pensait pour lors dans les deux cours. On formait des souhaits, et on n'avait pas même d'espérances. M. le maréchal de Berwick voulait que la reine se retirât à son armée : des conseils timides l'en avaient empêchée. On voulait qu'elle se retirât à Pampelune : M. le maréchal de Berwick fit voir que, si l'on prenait ce parti, tout était perdu, parce que les Castellans se croiraient abandonnés. La reine se retira donc à Burgos avec les Conseils, et le roi arriva à la petite armée. Les Portugais vont à Madrid ; et le maréchal par sa sagesse, sans livrer une seule bataille, fit vider la Castille aux ennemis, et rencoigna leur armée dans le royaume de Valence et l'Aragon. Il les y conduisit marche par marche, comme un pasteur conduit des troupeaux. On peut

dire que cette campagne fut plus glorieuse pour lui qu'aucune de celles qu'il a faites, parce que les avantages n'ayant point dépendu d'une bataille, sa capacité y parut tous les jours. Il fit plus de dix mille prisonniers ; et par cette campagne il prépara la seconde, plus célèbre encore par la bataille d'Almanza, la conquête du royaume de Valence, de l'Aragon, et la prise de Lérída.

Ce fut en cette année 1707 que le roi d'Espagne donna au maréchal de Berwick les villes de Liria et de Xerica, avec la grandesse de la première classe ; ce qui lui procura un établissement plus grand encore pour son fils du premier lit, par le mariage avec dona Catharina de Portugal, héritière de la maison de Vera-guas, M. le maréchal lui céda tout ce qu'il avait en Espagne.

Dans le même temps Louis XIV lui donna le gouvernement du Limousin, de son propre et pur mouvement, sans qu'il le lui eût demandé.

Il faut que je parle de M. le duc d'Orléans ; et je le ferai avec d'autant plus de plaisir, que ce que je dirai ne peut servir qu'à combler de gloire l'un et l'autre.

M. le duc d'Orléans vint pour commander l'armée. Sa mauvaise destinée lui fit croire qu'il aurait le temps de passer par Madrid. M. le maréchal de Berwick lui envoya courrier sur courrier pour lui dire qu'il serait bientôt forcé à livrer la bataille ; M. le duc d'Orléans se mit en chemin, vola, et n'arriva pas. Il y eut assez de courtisans qui voulurent persuader à ce prince que le maréchal de Benwick avait été ravi de donner la bataille sans lui, et de lui en ravir la gloire ; mais M. le duc d'Orléans connaissait 80 qu'il avait une justice à rendre, et c'est une chose qu'il savait très-bien faire ; il ne se plaignit que de son malheur.

M. le duc d'Orléans, désespéré, désolé de retourner sans avoir rien fait, propose le siège de Lérida. M. le maréchal de Benwick, qui n'en était point du tout d'avis, exposa à M. le duc d'Orléans ses raisons avec force ; il proposa même de consulter la cour. Le siège de Lérida fut résolu. Dès ce moment M. le duc de Berwick ne vit plus d'obstacles : il savait que, si la prudence est la première de toutes les vertus avant que d'entreprendre, elle n'est que la seconde après que l'on a entrepris. Peut-être que s'il eût lui-même résolu ce siège, il aurait moins craint de le lever 81. M. le duc d'Orléans finit la campagne avec gloire. Et ce qui aurait infailliblement brouillé deux hommes communs ne fit qu'unir ces deux-ci ; et je me souviens d'avoir entendu dire au maréchal que l'origine de la faveur qu'il avait eue auprès de M. le duc d'Orléans était la campagne de 1707.

En 1708 M. le maréchal de Berwick, d'abord destiné à commander l'armée du Dauphiné, fut envoyé sur le Rhin pour commander sous l'électeur de Bavière. Il avait fait tomber un projet de M. de Chamillard, dont l'incapacité consistait surtout à ne point connaître son incapacité. Le prince Eugène ayant quitté l'Allemagne 82 pour aller en Flandre, M. le maréchal de Berwick l'y suivit. Après la perte de la bataille d'Oudenarde, les ennemis firent le siège de Lille ; et pour lors M. le maréchal de Berwick joignit son armée à celle de M. de Vendôme. Il fallut des miracles sans nombre pour nous faire perdre Lille. M. le duc de Vendôme était irrité contre M. le maréchal de Berwick, qui avait fait difficulté de servir sous lui. Depuis ce temps aucun avis de M. le maréchal de Berwick ne fut accepté par M. le duc de Vendôme ; et son âme, si grande d'ailleurs, ne conserva plus qu'un ressentiment vif de l'espèce d'affront qu'il croyait avoir reçu. M. le duc de Bourgogne et le roi, toujours partagés entre des propositions

contradictoires, ne savaient prendre d'autre parti que de déférer au sentiment de M. de Vendôme. Il fallut que le roi envoyât à l'armée, pour concilier les généraux, un ministre qui n'avait point d'yeux : il fallut que cette maladie de la nature humaine, de ne pouvoir souffrir le bien lorsqu'il est fait par des gens que l'on n'aime pas, infestât pendant toute cette campagne le cœur et l'esprit de M. le duc de Vendôme : il fallut qu'un lieutenant-général eût assez de faveur à la cour pour pouvoir faire à l'armée deux sottises l'une après l'autre, qui seront mémorables dans tous les temps : sa défaite et sa capitulation ; il fallut que le siège de Bruxelles eût été rejeté d'abord, et qu'il eût été entrepris depuis ; que l'on résolût de garder en même temps l'Escaut et le canal, c'est-à-dire de ne garder rien. Enfin le procès entre ces deux grands hommes existe ; les lettres écrites par le roi, par M. le duc de Bourgogne, par M. le duc de Vendôme, par M. le duc de Berwick, par M. de Chamillard, existent aussi : on verra qui des deux manqua de sang-froid, et j'oserais peut-être même dire de raison. A Dieu ne plaise que je veuille mettre en question 83 les qualités éminentes de M. le duc de Vendôme ! Si M. le maréchal de Berwick revenait au monde, il en serait fâché 84. Mais je dirai dans cette occasion ce qu'Homère dit de Glaucus : Jupiter ôta la prudence à Glaucus, et il changea un bouclier d'or contre un bouclier d'airain. Ce bouclier d'or, M. de Vendôme avant cette campagne l'avait toujours conservé, et il le retrouva depuis.

En 1709 M. le maréchal de Berwick fut envoyé pour couvrir les frontières de la Provence et du Dauphiné ; et quoique M. de Chamillard, qui affamait tout, eût été déplacé, il n'y avait ni argent, ni provisions de guerre et de bouche ; il fit si bien qu'il en trouva, Je me souviens de lui avoir ouï dire que, dans sa détresse, il enleva une voiture d'argent qui allait de Lyon au trésor royal ; et il disait

à M. d'Angervilliers, qui était son intendant dans ce temps, que dans la règle ils auraient mérité tous deux qu'on leur fit leur procès. M. Desmarais cria : il répondit qu'il fallait faire subsister une armée qui avait le royaume à sauver

M. le maréchal de Berwick imagina un plan de défense tel, qu'il était impossible de pénétrer en France 85 de quelque côté que ce fût, parce qu'il faisait la corde, et que le duc de Savoie était obligé de faire l'arc. Je me souviens qu'étant en Piémont, les officiers qui avaient servi dans ce temps-là donnaient cette raison comme les ayant toujours empêchés de pénétrer en France : ils faisaient l'éloge du maréchal de Berwick, et je ne le savais pas.

M. le marchal de Berwick, par ce plan de défense, se trouva en état de n'avoir besoin que d'une petite armée, et d'envoyer au roi vingt bataillons 86 : c'était un grand présent dans ce temps-là.

Il y aurait bien de la sottise à moi de juger de sa capacité pour la guerre, c'est-à-dire pour une chose que je ne puis entendre. Cependant, s'il m'était permis de me hasarder, je dirais que, comme chaque grand homme, outre sa capacité générale, a encore un talent particulier dans lequel il excelle, et qui fait sa vertu distinctive ; je dirais que le talent particulier de M. le maréchal de Berwick était de faire une guerre défensive, de relever des choses désespérées, et de bien connaître toutes les ressources que l'on peut avoir dans les malheurs. Il fallait bien qu'il sentit ses forces à cet égard : je lui ai souvent entendu dire que la chose qu'il avait toute sa vie le plus souhaitée, c'était d'avoir une bonne place à défendre.

La paix fut signée à Utrecht en 1713. Le roi mourut le premier de septembre 1715 : M. le duc d'Orléans fut régent du royaume.

M. le maréchal de Berwick fut envoyé commander en Guienne. Me permettra-t-on de dire que ce fut un grand bonheur pour moi, puisque c'est là que je l'ai connu ?

Les tracasseries du cardinal Alberoni firent naître la guerre que M. le maréchal de Berwick fit sur les frontières d'Espagne. Le ministère ayant changé par la mort de M. le duc d'Orléans, on lui ôta le commandement de Guienne. Il partagea son temps entre la cour, Paris et sa maison de Fitz-James. Cela me donnera lieu de parler de l'homme privé 87, et de donner, le plus courtement que je pourrai, son caractère.

Il n'a guère obtenu de grâces sur lesquelles il n'ait été prévenu. Quand il s'agissait de ses intérêts, il fallait tout lui dire... Son air froid, un peu sec, et même quelquefois un peu sévère, faisait que quelquefois il aurait semblé un peu déplacé dans notre nation, si les grandes âmes et le mérite personnel avaient un pays.

Il ne savait jamais dire de ces choses qu'on appelle de jolies choses.

Il était surtout exempt de ces fautes sans nombre que commettent continuellement ceux qui s'aiment trop eux-mêmes.

Il prenait presque toujours son parti de lui-même : s'il n'avait pas trop bonne opinion de lui, il n'avait pas non plus de méfiance ; il se regardait, il se connaissait, avec le même bon sens qu'il voyait toutes les autres choses. Jamais personne n'a su mieux éviter les excès, ou, si j'ose me servir de ce terme, les pièges des vertus : par exemple, il aimait les ecclésiastiques ; il s'accommodait assez de la modestie de leur état ; il ne pouvait souffrir d'en être gouverné, surtout s'ils passaient dans la

moindre chose la ligne de leurs devoirs : il exigeait plus d'eux qu'ils n'auraient exigé de lui.

Il était impossible de le voir et de ne pas aimer la vertu ; tant on voyait de tranquillité et de félicité dans son âme, surtout quand on la comparait aux passions qui agitaient ses semblables... J'ai vu de loin, dans les livres de Plutarque, ce qu'étaient les grands hommes ; j'ai vu en lui de plus près ce qu'ils sont. Je ne connais que sa vie privée : je n'ai point vu le héros, mais l'homme dont le héros est parti.

Il aimait ses amis : sa manière était de rendre des services sans vous rien dire ; c'était une main invisible qui vous servait.

Il avait un grand fonds de religion. Jamais homme n'a mieux suivi ces lois de l'Évangile qui coûtent le plus aux gens du monde ; enfin jamais homme n'a tant pratiqué la religion, et n'en a si peu parlé. Il ne disait jamais de mal de personne : aussi ne louait-il jamais les gens qu'il ne croyait pas dignes d'être loués. Il haïssait ces disputes qui, sous prétexte de la gloire de Dieu, ne sont que des disputes personnelles. Les malheurs du roi, son père, lui avaient appris qu'on s'expose à faire de grandes fautes lorsqu'on a trop de crédulité pour les gens même dont le caractère est le plus respectable.

Lorsqu'il fut nommé commandant en Guienne, la réputation de son sérieux nous effraya ; mais à peine y fut-il arrivé, qu'il y fut aimé de tout le monde ; et il n'y a pas de lieu où ses grandes qualités aient été plus admirées...

Personne n'a donné un plus grand exemple du mépris que l'on doit faire de l'argent. Il avait une modestie dans toutes ses dépenses qui aurait dû le rendre très à son aise, car il ne dépensait

en aucune chose frivole : cependant il était toujours arriéré, parce que, malgré sa frugalité naturelle, il dépensait beaucoup. Dans ses commandements, toutes les familles anglaises ou irlandaises pauvres, qui avaient quelque relation avec quelqu'un de sa maison, avaient un espèce de droit de s'introduire chez lui ; et il est singulier que cet homme, qui savait mettre un si grand ordre dans son armée, qui avait tant de justesse dans ses projets, perdît tout cela quand il s'agissait de ses intérêts particuliers...

Il n'était point du nombre de ceux qui tantôt se plaignent des auteurs d'une disgrâce, tantôt cherchent à les flatter ; il allait à celui dont il avait sujet de se plaindre, lui disait les sentiments de son cœur, après quoi il ne disait rien...

Jamais rien n'a mieux représenté cet état où l'on sait que se trouva la France à la mort de M. de Turenne. Je me souviens du moment où cette nouvelle arriva : la consternation fut générale. Tous deux ils avaient laissé des desseins interrompus ; tous les deux une armée en péril ; tous les deux finirent d'une mort 88 qui intéresse plus que les morts communes : tous les deux avaient ce mérite modeste pour lequel on aime à s'attendrir, et que l'on aime à regretter.

Il laissa une femme tendre, qui a passé le reste de sa vie dans les regrets, et des enfants qui par leurs vertus font mieux que moi l'éloge de leur père.

M. le maréchal de Berwick a écrit ses mémoires ; et, à cet égard, ce que j'ai dit dans l'Esprit des Lois (liv. XXI, chapitre II) sur la relation d'Hannon 89, je puis le redire ici : « C'est un beau morceau de l'antiquité que la relation d'Hannon : le même homme qui a exécuté a écrit. Il ne met aucune ostentation dans

ses récits : les grands capitaines écrivent leurs actions avec simplicité, parce qu'ils sont plus glorieux de ce qu'ils ont fait que de ce qu'ils ont dit. »

Les grands hommes sont plus soumis que les autres à un examen rigoureux de leur conduite : chacun aime à les appeler devant son petit tribunal. Les soldats romains ne faisaient-ils pas de sanglantes railleries autour du char de la victoire ? Ils croyaient triompher même des triomphateurs. Mais c'est une belle chose pour le maréchal de Berwick, que les deux objections qu'on lui a faites ne soient uniquement fondées que sur son amour pour ses devoirs.

L'objection qu'on lui a faite de ce qu'il n'avait pas été de l'expédition d'Écosse en 1715, n'est fondée que sur ce qu'on veut toujours regarder le maréchal de Berwick comme un homme sans patrie, et qu'on ne veut pas se mettre dans l'esprit qu'il était Français. Devenu Français du consentement de ses premiers maîtres, il suivit les ordres de Louis XIV, et ensuite ceux du régent de France. Il fallut faire taire son cœur, et suivre les grands principes : il vit qu'il n'était plus à lui ; il vit qu'il n'était plus question de se déterminer sur ce qui était le bien convenable, mais sur ce qui était le bien nécessaire : il sut qu'il serait jugé, il méprisa les jugements injustes ; ni la faveur populaire, ni la manière de penser de ceux qui pensent peu, ne le déterminèrent.

Les anciens qui ont traité des devoirs ne trouvent pas que la grande difficulté soit de les connaître, mais de choisir entre deux devoirs. Il suivit le devoir le plus fort, comme le destin. Ce sont des matières qu'on ne traite jamais que lorsqu'on est obligé de les traiter, parce qu'il n'y a rien dans le monde de plus respectable qu'un prince malheureux. Dépouillons la question : elle consiste

à savoir si le prince, même rétabli, aurait été en droit de le rappeler. Tout ce que l'on peut dire de plus fort, c'est que la patrie n'abandonne jamais ; mais cela même n'était pas le cas : il était proscrit par sa patrie lorsqu'il se fit naturaliser. Grotius, Puffendorf, toutes les voix par lesquelles l'Europe a parlé, décidaient la question, et lui déclaraient qu'il était Français et soumis aux lois de la France. La France avait mis pour lors la paix pour fondement de son système politique. Quelle contradiction, si un pair du royaume, un maréchal de France, un gouverneur de province, avait désobéi à la défense de sortir du royaume ⁹⁰, c'est-à-dire avait désobéi réellement pour paraître, aux yeux des Anglais seuls, n'avoir pas désobéi ! En effet, le maréchal de Berwick était, par ses dignités mêmes, dans des circonstances particulières ; et on ne pouvait guère distinguer sa présence en Écosse d'avec une déclaration de guerre avec l'Angleterre. La France jugeait qu'il n'était point de son intérêt que cette guerre se fît ; qu'il en résulterait une guerre qui embraserait toute l'Europe. Comment pouvait-il prendre sur lui le poids immense d'une démarche pareille ? On peut dire même que, s'il n'eût consulté que l'ambition, quelle plus grande ambition pouvait-il avoir que le rétablissement de la maison de Stuart sur le trône d'Angleterre ? On sait combien il aimait ses enfants. Quelles délices pour son cœur, s'il avait pu prévoir un troisième établissement en Angleterre !

S'il avait été consulté pour l'entreprise même dans les circonstances d'alors, il n'en aurait pas été d'avis ; il croyait que ces sortes d'entreprises étaient de la nature de toutes les autres, qui doivent être réglées par la prudence, et qu'en ce cas une entreprise manquée a deux sortes de mauvais succès : le malheur présent, et une plus grande difficulté pour entreprendre de réussir à l'avenir.

« Lorsque le maréchal de Berwick alla à Bordeaux en 1716 pour commander en Guienne, il y connut Montesquieu. Quoique ce célèbre écrivain n'eut alors que vingt sept ans, et qu'il n'eut encore donné aucun de ses ouvrages, le maréchal sût discerner Montesquieu des autres hommes, et se lia avec lui d'une amitié solide qu'il conserva jusqu'à la mort. Sa famille hérita de ses sentiments pour le président. Pressée par ses amis de donner au public les mémoires du Maréchal, elle les communiqua à Montesquieu pour avoir son avis. Il pensa, après les avoir lus, qu'il fallait les donner tels qu'ils étaient, sans y rien changer, et tels qu'on les donne aujourd'hui (1778) ; il agréa même de se charger de l'édition ; mais malheureusement la mort l'enleva avant que d'avoir rien exécuté. M. de Secondat, ayant trouvé parmi les papiers de son illustre père une esquisse d'éloge historique du maréchal de Berwick, a eu l'honnêteté de la remettre à la famille. Ce n'est que le projet d'un discours, un pur brouillon raturé, parsemé de blancs qu'il comptait remplir. On le reconnaîtra cependant pour la production de l'esprit et du cœur de Montesquieu. » (Avertissement des Mémoires du Maréchal de Berwick, 1778.)

Ce brouillon existe ; il est dans le cabinet de M. Boutron à Paris. M. Vian a relevé les variantes du manuscrit et du texte imprimé, et a eu la bonté de les mettre à ma disposition ; je donne en note les plus intéressantes.

q

1.VIRG., *Æneid.*, VI, v. 885.

2.HORAT., *Od.*, III, XXIV.

3.Henri-Jacques Nompar de Caumont, duc de la Force, pair de France, membre de l'Académie française (1675-1726). V. plus

loin le Discours prononcé à l'Académie de Bordeaux, le 25 août 1726.

4.Omnia transformat sese in miracula rerum,

5.Sed quanto ille magis formas se vertet in omnes,

6.Centum luminibus cinctum caput.

7..... Terras alio sub sole jacentes

8..... Locos lætos, et amœna vireta

9..... Solemque suum, sua sidera, norunt

10.Num mare pacatum, num ventus amicior esset ?

11.Sæpe fugam Danai Troja cupiere relictæ

12.Le duc de La Force.

13.Louis XV.

14.VIRG. Georg.,lib. III, v. 112.

15.Richelieu, fondateur de l'Académie française.

16.VIRG., Egl., III, 60.

17.Visi etiam audire vocem ingentem ex summi cacuminis
luco. (TIT.-LIV. Hist.,lib. I, cap. XXXII.)

18.L'abbé Jean de Hautefeuille, né à Orléans le 20 mars 1647,
mort eu cette ville le 18 octobre 17-21. La Dissertation sur les
causes de l'écho,couronnée par l'académie de Bordeaux a été pu-
bliée à Bordeaux, chez R. Brun, en 1718. in-12. (RAVENEL)

19.VIRG. Æneid., IV, v. 74.

20.OVID. Metam., I, v. 7.

21.Spigelius. (M.)

22.Les anatomistes ne connaissent pas mieux aujourd'hui que du temps de Montesquieu les usages des glandes rénales ; il faut probablement des recherches plus fréquentes sur les fœtus des divers âges pour en développer la structure. On ne peut remarquer sans admiration que si Montesquieu s'était adonné à l'étude de l'anatomie, il aurait fait faire à cette science des progrès aussi sensibles peut-être que ceux qui ont signalé ses pas dans les sciences morales. (Note de M. Portal, médecin,dans les Œuvres posthumes.Paris, 1798.)

23.Voyez le Journal des Savants,année 1719, page 159, et le Mercurede janvier 1719.

24.Le duc de La Force.

25.M. Bouillet, médecin à Béziers. (1690-1777.)

26.Suffisanceest le synonyme de capacitédans la langue de Montaigne et de Montesquieu.

27.L'insecte rouge, s'il eût été pris dans l'eau, était un monocle ou puce d'eau. (Note de VALMONT DE BOMARE dans l'édition des ŒUVRES POSTHUMES. Paris, 1798, in-12.)

28.Les insectes qui se trouvent enfermés dans une enveloppe pomiforme sur les feuilles d'ormeau, sont des pucerons dans leur galle. (VALMONT DE BOMARE.)

29.Ou greffes.

30. Le gui vient de semence de son espèce ; il végète sur les plantes vivantes ou mortes, même sur des morceaux de terre cuite. Il ne faut à ces semences qu'un point d'appui. (VALMONT DE BOMARE.)

31. Ce qui concerne la grenouille a souffert quelques contradictions. (VALMONT DE BOMARE.)

32. Ce que Montesquieu dit sur les mousses est hypothétique. (VALMONT DE BOMARE.)

33. C'est-à-dire les suc.

34. Il est fâcheux que Montesquieu ne dise pas où il a trouvé ce fait, plus que miraculeux.

35. A-t-on jamais prétendu que la manne du désert fût la même chose que le purgatif qui porte ce nom ?

36. Il est permis de douter de ce fait merveilleux.

37. Isaïe, III, 1.

38. L'abbé Duval était secrétaire de Montesquieu ; ce fut lui qui porta le manuscrit des Lettres persanes en Hollande, et l'y fit imprimer.

39. Lib. Reg., I, XII, 3.

40. En sa qualité de noble, Montesquieu se croit descendu des Germains, conquérants de la Gaule.

41. Psaume CXXXVIII, v. 32.

42. Isaïe, XLIII, 24.

43. Marie Leczinska. Ce discours fut prononcé dans le temps du mariage du roi.

44. Le duc de Bourbon.

45. Amos, VI, V, 13.

46. Sur le succès de ce discours voyez l'Histoire de Montesquieu de M. Vian. Paris, 1877, page 36.

47. Reproduit dans l'Esprit des Lois, livre I, chapitre I.

48. Esprit des Lois, livre XXIV, chapitre X.

49. Esprit des Lois, livre X, chapitre IV.

50. Bibliothèque française ou Histoire littéraire de la France, t. VI, mars, 1726, p. 238-243, in-12. Amsterdam, chez Jean-Frédéric Bernard.

51. Bibliothèque française ou Histoire littéraire de la France, par Camuset, mai et juin 1726, t. VII. Amsterdam, chez Jean-Frédéric Bernard, MDCCXXVI, in-12, p. 47.

52. M. de Caupos, vicomte de Biscarosse, conseiller au Parlement de Guienne, ami et parent de Montesquieu, et l'un des membres les plus actifs de l'Académie de Bordeaux.

53. On trouve dans les écrits de Mme la marquise de Lambert un Discours sur la différence qu'il y a de la Considération à la Réputation qui est un souvenir et une imitation des Réflexions de Montesquieu. Des phrases entières ont été conservées par ce plagiat innocent (car rien ne prouve que l'écrit de Mme de Lambert fût destiné à la publicité). Voyez à ce sujet l'intéressante lecture que M. Coughy a faite à la Société des Sciences morales, Lettres

et Arts de Seine-et-Oise. (Mémoires de la Société, tome XI, année 1877.)

54. Les Mexicains et les Péruviens.

55. Le mot manque à l'original. (Note des éditeurs des Œuvres posthumes.)

56. V. sup. page 3. En 1710, le duc de la Force, vice-président du conseil des Finances, membre du conseil de Régence, favorisa les essais de Law. Quand il aperçut la faiblesse du système, il acheta de grandes quantités de porcelaines, de savons et de drogueries pour ne pas être victime de la dépréciation du papier. Cette mesure prudente était d'un économiste ; mais nos anciennes mœurs ne permettaient pas à un noble, à un grand seigneur de faire le commerce. Le duc de la Force fut blâmé par un arrêt du Parlement, rendu en 1721 ; il se retira dans ses terres, où il mourut en 1726. V. les Mémoires de Mathieu Marais, tome II ; ceux de Barbier, tome I, et Saint-Simon, XI, 379.

57. Le duc de La Force était mort à Paris le 21 janvier 1726 ; il était protecteur de l'Académie de Bordeaux.

58. Æneid., lib. VI, v. 884.

59. Il s'agit du système de Law, sur lequel Montesquieu s'est expliqué avec une beaucoup plus grande sévérité dans les Lettres Persanes.

60. Publié pour la première fois par M. Louis Vian, Histoire de Montesquieu, Paris, 1877, page 89. L'original fait partie de la Bibliothèque Cousin, à la Sorbonne.

61. Mathieu Marais, nous a laissé un portrait de M. de Sacy, qui pour être moins académique n'en est peut être que plus vrai. Il écrit au président Bouhier, le 2 novembre 1727. « Vous allez être occupé à une élection à l'Académie, M. de Sacy est mort ; sa traduction de Plin (le jeune) est excellente ; mais ce qu'il a produit de son fonds n'est pas si bon, et son traité de l'Amitié fut terriblement critiqué dans le Journal des Savants, lorsqu'il parût ; et on m'a dit qu'il s'en est vengé dans un discours sur la mort du président Cousin, auteur du journal. M. Despréaux ne pouvait souffrir cette amitié toute païenne, et où il n'y a pas un mot de christianisme. A l'égard de ses Mémoires et factums, il s'en faut bien que tout soit égal ; le médiocre est bien proche du bon, et la précision n'était pas son amie. » Marais, Mémoires, t. III, p. 401.

62. M. de Sacy était avocat au Parlement.

63. Le cardinal de Richelieu et le chancelier Séguier.

64. Richelieu. (M.)

65. Séguier. (M.)

66. Le cardinal de Fleury. (M.)

67. La première édition de cette ébauche a été publiée (publiés) en 1778 dans les Mémoires du Maréchal de Berwick, avec la note suivante :

68. VAR. Il naquit le 21 d'août 1670, il était fils du duc d'York, etc.

69. Le duc de Marlborough.

70. VAR. Pour y être élevé dans la religion catholique, et y faire ses études, etc.

71.VAR. Au printemps de l'année suivante.

72.VAR. C'est-à-dire maréchal de camp.

73.VAR. De sorte qu'à l'âge, etc.

74.VAR. La révolution d'Angleterre arriva en 1688.

75.VAR. Fut chargé à dix-huit ans des affaires, etc.

76.VAR. Le Roi, à qui milord Tirconnel avait conservé presque toute l'Irlande, s'embarqua sur une flotte à Brest, et arriva dans ce royaume le 17 mars 1689, et l'on fit une malheureuse guerre où la valeur ne manqua jamais et la prudence toujours ; où en deçà la mer et delà la mer on fit des fautes continuelles, où faute de secours on perdit des occasions, où par témérité on perdit ses avantages, où la tenacité perdit tout, où la politique fut toujours mal entendue, où l'on ne vit dans la guerre que la (le) difficulté de la faire, sans en sentir jamais les avantages (l'utilité,) et où enfin l'Irlande fut (se trouva) assommée plus que vaincue.

77.Depuis duc de Marlborough.

78.C'est-à-dire lui donna le titre de grand d'Espagne, qui permet de se couvrir devant le roi.

79.VAR. Et le roi d'Espagne avait écrit lui-même au roi son bisaieul.

80.VAR. M. le duc d'Orléans savait qu'il avait une justice à rendre.

81.VAR. S'il avait imaginé ce siège, peut-être eut-il moins craint de le lever.

82.VAR. Ayant quitté le Rhin, etc.

83.VAR. A Dieu ne plaise que je dise que M. de Vendôme manquait de prudence.

84.VAR. Il serait le premier à me dédire.

85.VAR. Tel qu'il fut impossible de pénétrer en France dans la longue ligne qu'il avait à défendre, etc.

86.VAR Vingt escadrons.

87.VAR. C'est là que nous allions voir l'homme privé.

88.VAR. Tous les deux une mort qui intéresse plus que les morts communes, tous les deux avec ce mérite modeste, etc.

89.VAR. Ce que j'ai dit ailleurs de la relation d'Hannon, etc.

90.VAR. De sortir du royaume, au serment qu'il en avait prêté, c'est-à-dire, etc.

Une édition

Achevé d'imprimer en France le 5 Novembre 2016.

Sources et licence

Texte : https://www.bibebook.com/montesquieu_charles-louis_de_secondat_-_discours_academiques/index.html. Domaine public ; édition Bibebook sous licence CC BY-SA 3.0 FR. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.